



**HAL**  
open science

## Amel Association ONG non-confessionnelle dans le contexte libanais ?

Marina Bucco

► **To cite this version:**

Marina Bucco. Amel Association ONG non-confessionnelle dans le contexte libanais?. Science politique. 2015. dumas-01277470

**HAL Id: dumas-01277470**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01277470>**

Submitted on 22 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.



UNIVERSITE DE GRENOBLE

Sciences Po Grenoble

Marina BUCCO

## Rapport de stage

*« Amel Association ONG non-confessionnelle*

*dans le contexte libanais ? »*

**Amel Association International**

Abou-Chakra street, Mousseitbeh,

Beirut - Lebanon

مؤسسة عامل الدولية  
amelassociation International



Septembre 2015

Master 2 « Politiques et pratiques des organisations Internationales »

Sciences Po Grenoble



Évoquant la question identitaire en France comme au Liban :

« C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances  
et c'est notre regard aussi qui peut les libérer »,

Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, 1998

« Relativiser les préjugés et les clichés qui n'en finissent plus de s'appliquer, (...) au Liban, (...) à tous ces  
pays (...) [du] Proche Orient arabe (...). Les tribulations des Libanais sont, en effet, un bon exemple de  
ce que d'autres peuples ont souffert ou souffrent encore, lorsqu'ils ont le malheur d'être pris dans les  
tourbillons géopolitique ou de la déstabilisation (...) »

Une contribution à l'étude des conflits que l'on appelle trop souvent ethnique ou religieux, aussi bien pour  
cacher les enjeux de puissances profanes qui les animent, que pour sacrifier aux modes intellectuelles.

(...) Par son histoire, à la fois riche et tourmentée, le Liban et les événements violents qui s'y sont  
déroulés ont eu, en effet, le triste privilège d'annoncer d'autres déstabilisations et d'autres guerres. »

Georges Corm, *Le Liban contemporain : histoire et société*, La Découvert, Paris, 2003

## Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel d'Amel qui m'a permis de réaliser ce stage, pour son accueil chaleureux, pour l'expérience ainsi que les conseils professionnels qu'ils ont pu m'apporter.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à mon Tuteur de stage, M. Pierre MICHELETTI. Je le remercie pour m'avoir orienté et conseillé professionnellement, ainsi que pour avoir partagé avec générosité sa vision humaniste et ses expériences professionnelles.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de mes professeurs de Sciences Po Grenoble pour ce qu'ils m'ont transmis au cours de ces deux années, pour leur générosité et leur disponibilité dans l'apport de leurs connaissances et de leurs expériences.

Je remercie aussi l'équipe de l'Institut du Service Civique pour son soutien tout au long de mon projet professionnel ainsi que l'ensemble des personnes que j'ai pu rencontrer, qui m'ont apporté leurs réflexions personnelles et avec lesquelles j'ai pu avoir de profonds échanges dans ce cadre professionnel.

Je remercie également les stagiaires présents à Amel Association, ainsi que les professionnels d'OI et d'ONG que j'ai pu rencontrer au Liban pour la solidarité et la bonne humeur partagée. Mes remerciements s'adressent particulièrement à mes amis en France comme au Liban, pour leur soutien continue et les échanges autour de cette expérience.

Enfin, j'adresse un remerciement spécial pour ma fidèle relectrice et amie Cécile ainsi qu'à ma famille, pour sa présence, sa bienveillance et particulièrement pour m'avoir laissé cette maison de campagne, m'offrant ainsi le silence et la solitude nécessaire à l'écriture. Je remercie Maud pour m'avoir fait partager sa passion pour cet espace qu'est le Moyen-Orient.

## **Résumé**

L'objectif de ce rapport de stage est d'offrir une réflexion à partir de mon expérience de stagiaire au Liban, au sein de l'organisation d'Amel Association International.

Le suivi des programmes d'Amel m'ont permis de nourrir cette réflexion et de l'enrichir de mes lectures personnelles. Ce travail est le fruit de questionnements, il cherche à offrir des pistes d'observations intéressantes sur la société civile libanaise, en vue d'adapter les pratiques au sein des ONG présentes dans cette région.

## Sommaire

REMERCIEMENTS .....	4
RESUME .....	5
SOMMAIRE .....	6
INTRODUCTION .....	9

### **Partie 1 : Amel association dans le contexte confessionnel libanais et Moyen-Orient .....14**

#### ***I- Le contexte libanais et la création d'Amel (de 1979 à nos jours).....14***

<b><i>1. Le « Liban compliqué » avec lequel les ONG doivent composer (de 1975 à nos jours).....14</i></b>	
1.1. Le Pacte national entre communautés religieuses et la faiblesse étatique : Le Liban (1946 à nos jours).....15	
1.2. L'arrivée des réfugiés palestiniens et la guerre civile attisée par les États voisins ( la Syrie et Israël) .....19	
1.3. Le Hezbollah ne déposa pas les armes ... .....21	
1.4. ... alors que l'ONU s'installait au Liban. La mission de sécurité de la Finul.....27	
1.5. Gestion internationale et nationale de la crise syrienne : les agences de l'ONU et le « Lebanon crisis response plan » (LCRP) .....29	
<b><i>2. Amel Association International, une ONG du « Sud » (1979 à nos jours) .....34</i></b>	
2.1. L'acte fondateur : une ONG au cœur de la guerre civile libanaise .....34	
2.2. Composer avec des acteurs clés particulièrement contestés : le Hezbollah et l'ONU.....37	
2.3. Amel Association International dans la gestion de la crise syrienne.....38	

#### ***II- Les confessions religieuses réparties sur le territoire libanais et le positionnement des centres de santé d'Amel Association.....39***

<b><i>1. La répartition des communautés religieuses sur le territoire libanais.....39</i></b>	
1.1. L'espace communautaire.....40	
1.2. Les enjeux de la cartographie des religions au Liban.....41	
1.3. L'appartenance religieuse et l'identité communautaire au Liban.....42	
<b><i>2. Des réseaux communautaires avec lesquels composer.....46</i></b>	
2.1. Mapping de la répartition des centres de santé d'Amel Association.....48	
2.2. Quelques éléments d'explication.....49	

#### ***III- Politiques des ONG au Liban.....50***

<b><i>1. Le Liban est-il un pays d'ONG ?.....51</i></b>	
1.1. Pas de "Statebuilding" mais une « association de communautés ».....51	
1.2. Une absence d'État comblée par les association et les ONG au Liban.....52	



<i>2. Amel une ONG éloignée des sphères politiques.....</i>	<i>50</i>
2.1. Naissance de l'ONG avec l'appui du Parti Radical Libanais.....	51
2.2. Se distancer du Parti veut-il dire qu'Amel est apolique ? .....	52

## **Partie 2 : Amel comme ONG non-confessionnelle : stratégie de communication ou nouvelle voie ? .....56**

### ***I- Choix et originalité du positionnement d'Amel ONG non-confessionnelle, stratégie de communication ?.....56***

<i>1. L'identité de Amel.....</i>	<i>56</i>
1.1. Une identité multiple et non-confessionnelle.....	56
1.2. Une ONG du Sud.....	59
1.3. La question de la légitimité à travers la personnalité de son Président.....	63
1.4. Perceptions et représentations du staff : confessionnel, non-confessionnel ou multi-confessionnel ?.....	63

<i>2. Le renouvellement des usages de la communication , stratégies de financements et rapport aux médias.....</i>	<i>69</i>
2.1. Les stratégies de financements : les « Programmes crise syrienne » et le choix d'intégrer les libanais.....	69
2.2. Récupérer des financements : des bailleurs de fonds institutionnels d'Amel Association à l'absence de relais médiatiques.....	72
2.3. La réalité d'une ONG locale libanaise et de son discours humaniste : droits de l'homme et tolérance religieuse au Liban.....	75
2.4. Confessionnalisme et médias, vers la création de la Maison des droits de l'Homme.....	75
2.5. Les limites du positionnement non-confessionnel d'Amel au Liban.....	77

### ***II- Vers une nouvelle voie ou un nouveau dogme : à la recherche de la société civile au Liban.....79***

<i>1. A la recherche de la société civile libanaise.....</i>	<i>79</i>
1.1. Le concept de société civile.....	79
1.2. La société civile libanaise ?.....	80
1.3. Les associations locales et la société civile au Liban dans la crise syrienne, vers une république laïque.....	83
1.4. Vers la déconfessionnalisation : la campagne « vous puez », un nouvel appel ?.....	83

<i>2. L'ONG Amel, une nouvelle voie ?.....</i>	<i>85</i>
2.1.L'équipe d'Amel : propos recueillis sur la société civile.....	85
2.2.Amel et la société civile : un rôle de catalyseur.....	86

### ***III- Amel Association et l'internationalisation de son action.....87***

<i>1.Vers une société civile internationale ?.....</i>	<i>88</i>
<i>2. La création de l'antenne Amel Association à Grenoble.....</i>	<i>89</i>
<i>3. Vers un pacte laïc des sociétés civiles du Nord et du Sud ?.....</i>	<i>90</i>

**CONCLUSION :** .....93

**ANNEXES**.....96

**Annexe 1 :** UNHCR Mandate, Syrian refugee crisis.....96

**Annexe 2 :** WHO Lebanon, Emergency risk and crisis management .....97

**Annexe 3 :** Objectifs et vision d'Amel Association.....98

**Annexe 4 :** Les questionnaires : Questionnaire-entretien : Staff d'Amel ; Questionnaire : Amel's partners  
 .....101

**Annexe 5 :** Staff Amel Association.....103

**Annexe 6 :** Amel Association Lebanon : financial statement, Financial Statement and Auditor's report,  
 Budget prévisionnel Amel Association 2015.....104

**Annexe 7 :** Les partenaires d'Amel Association.....106

**BIBLIOGRAPHIE**.....107..

## INTRODUCTION

« Votre Liban est un imbroglio politique que le temps tente de dénouer ».

Khalil Gibran

### **Du dépôt des armes au Liban, de la Paix Démocratique et confessionnelle à la persistance de conflits sociaux**

Notre premier regard qui se pose sur ce pays est d'abord celui de l'admiration face à cette diversité confessionnelle. Nous pensons alors, que ce pays doit être un exemple de ce que nous ne parvenons pas à réussir ailleurs : faire cohabiter de nombreuses communautés dans un même lieu. Le reflet qui s'offre à nous est lumineux et joyeux.

S'arrêter à ces premiers constats admiratifs, serait oublier la guerre civile qui a occupé une grande place dans l'histoire Libanaise et contribuerait à ne la justifier que, par les ingérences étrangères (conflit israélo-palestinien, Syrie, ...) . Après quelques temps passé au Liban, notre intuition s'éveille, notre perception et notre sens de l'observation nous permettent d'affiner notre lecture des relations sociales. Rien n'est si simple en réalité, dans cette société composite.

Alors que les armes ont été déposées, la guerre ne semble s'être totalement imposée dans les cœurs. Source de conflits du quotidien la communauté, force identitaire, est aussi le lieu des affrontements avec ceux qui sont autres que nous. Nous et eux, et dans cette opposition, nous observons les rancœurs ravivées. Ces diverses réactions observées, posent la question du non-confessionnalisme au Liban. Maintes fois soulevées, cette question devait être réglée par l'instauration, peu de temps après la guerre civile d'un État non-confessionnel (il était déjà contenu dans les Accords Taëf de 1989).

A l'occasion de ce stage, j'ai donc pu observer le discours mis en avant dans cette ONG qui défend le non-confessionnalisme. Effectivement, Amel Association tente de diffuser ce discours mais aussi de l'incarner. Touchée par ces aspects dans la vie quotidienne et ce discours

si prégnant il me semblait intéressant de conserver cette idée pour l'approfondir par l'étude afin de, saisir un peu mieux la dimension que recouvraient ces termes (« confessionnalisme » soit le sentiment d'appartenance à une confession, une religion mais aussi ce qui désigne le système politique libanais, nous y reviendrons ; que l'on oppose au « non-confessionnalisme ») et de percevoir toutes les implications et les effets de ces deux concepts.

Alors que Bozarlsan nous met en garde : « La compréhension des faits communautaire et minoritaires au Moyen-Orient, révèle (...) toute la complexité – implique que la recherche sorte d'un certain ascétisme intellectuel consistant à rappeler à l'envie que les « traditions » sont inventées, les « nations » « imaginées » et les identités, des « illusions »<sup>1</sup>. ». Nous nous interrogeons sur l'origine de ces distinctions, héritées de l'Empire Ottoman. Et en quoi finalement, ces appartenances deviennent au Liban « les principaux cadres d'action et de mobilisation politique (...), au détriment des contestations sociales ou économiques<sup>2</sup> ? »

#### **Dans la tourmente de la crise syrienne, le positionnement non-confessionnel d'Amel Association.**

Nous vous proposons donc, une immersion dans le Liban d'aujourd'hui, un Liban traversé par la guerre et qui tente de dépasser ses divisions politiques comme sociales. Un Liban pris dans la tourmente de la crise syrienne, alors qu'il parvient difficilement à supporter le poids de la situation, qui se fragilise de jours en jours.

Notre sujet porte sur **l'ONG Amel et son positionnement original dans le contexte du Liban** dans lequel s'entremêlent les communautés religieuses. Il conviendra de saisir aussi la « tension (pour le chercheur) entre l'objet qui le construit (...) et son sujet ». Il faudra veiller pour cela à exercer un regard critique et opérer une mise à distance, pour permettre de développer notre objectivité. D'ailleurs, Bozarlsan nous met également en garde contre déconstruction déconstructiviste, « réduisant les faits communautaires et/ou minoritaires qui se manifestent dans des contextes spécifiques<sup>3</sup> ». C'est pourquoi notre démarche ne pourra se faire qu'en saisissant cet ancrage contextuel et historique.

Afin de rentrer dans le vif du sujet, commençons par la présentation de l'ONG Amel et de son action. Amel est une association libanaise, créée en 1979, c'est une ONG reconnue pour son

---

1 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

2 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

3 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

action d'aide destinée aux populations vulnérables et principalement auprès des réfugiés palestiniens, irakiens, soudanais et depuis 2011 syriens. Sa renommée s'est particulièrement accrue ces dernières années, au niveau international, grâce notamment à son action dans la crise syrienne et son rôle de coordinateur des ONG libanaises sur le terrain. Les domaines d'actions de cette ONG sont ceux de : la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, les femmes et les droits de l'homme.

Notons que choisir pour thème la religion n'est pas aisé, puisque ce n'est pas un sujet comme un autre. En France comme au Liban, celui-ci divise. Alors que pour Kant, le fondement religieux est synonyme d'existence de Dieu, d'immortalité de l'âme et surtout de Liberté. Aujourd'hui, il semblerait que les tensions tournent moins autour de la question du sens moral, que de la culture communautaire reproduite au Liban et que l'on peut retrouver au sein d'Amel. Il s'agira donc dans ce mémoire, de voyager à travers les représentations du sens confessionnel et non-confessionnel à la recherche de l'existence d'une société civile indépendante du fait religieux.

Pour cela, il convient d'analyser les raisons qui ont poussé à adopter ce positionnement, et d'étudier les perceptions ainsi que l'écart qui existe entre le discours et la réalité. Est-ce que cela fonctionne réellement, quelles en sont les limites ?

### **Une approche pluridisciplinaire pour l'étude du contexte , de l'identité au Liban et du rapport à l'Autre**

A la lumière de cette étude, dans un premier temps nous mettrons en évidence le contexte libanais en lien avec celui de la création de l'ONG. Ces éléments permettront par ailleurs d'établir un mapping des confessions religieuses au Liban puisqu'elles renvoient au territoire.

Il faudra interroger également la question identitaire libanaise qui renvoie à la douloureuse question religieuse et à la place qu'occupe la religion dans la société libanaise.

Dans un second temps, comme notre étude se déroule dans le paysage des ONG au Liban, il nous faudra étudier le choix du positionnement d'Amel dans sa communication auprès des autres ONG pour soulever les différences et mettre en évidence les points de tension du secteur notamment avec la recherche de stratégie de financements.

Enfin, il s'agira de mettre à jour la vision présentée par l'ONG et de dépasser les limites posées par le positionnement d'Amel afin d'ouvrir sur des perspectives propres aux ONG locales au Liban puisque son action s'inscrit à la fois dans le contexte de la création des ONG et l'évolution

des relations internationales dans lesquelles la société civile tend à jouer un rôle de plus en plus dynamique, s'inscrivant dans la théorie trans-nationaliste des années 1970 politique, sociale et culturelle de la France favorisant une forte mobilisation (l'année 1968, le Vietnam, la théologie de la libération...).

Notre approche sera pluridisciplinaire. En effet, nous convoquerons les sciences humaines que sont : l'histoire, afin d'établir le contexte sur le temps long et les implications liées à la guerre ; la géographie, pour mesurer l'impact au niveau spatial. Les sciences politiques nous aideront également à saisir la complexité de cette région qu'est le Moyen-Orient. Notre approche qui se veut globale intégrera dans cette analyse la sociologie ainsi que la psychologie, afin de mieux saisir la complexité de l'organisation sociale et les rapports inter-communautaires au Liban ainsi que les impacts directs sur les individus.

La méthode utilisée pour cette étude sera le recueil des données qualitatives (à partir : d'observations, de quelques entretiens réalisés auprès du staff d'Amel (notez que faute de disponibilité du personnel, nous n'avons pu recueillir que quatre témoignages), d'archives, de discours, de données quantitatives quand cela sera possible (il nous faut soulever ici, le problème de l'accès non seulement à des données fiables, mais encore à des outils et des mesures afin de les récolter, ceci sachant que l'État éprouve des difficultés à produire ses propres statistiques).

Nous enrichissons notre étude par des lectures pluridisciplinaires. Nous trouvons une abondante littérature sur le thème du religieux au Moyen-Orient, de la laïcité et de l'identité musulmane. En effet, G. Corm relève même la fascination moderne de l'identitaire pour les Européens (idée par exemple que « l'Orient est la terre de la pureté originelle »<sup>4</sup> ; « le monde de la lumière et de la foi »<sup>5</sup>), qui est lié à une forme de désenchantement et une recherche de l'authenticité perdue en Occident. En France au début des années 1980, les travaux sur l'islam et les musulmans se multiplient. Les médias se sont fait échos de ce qu'ils croyaient pouvoir expliquer « les crises géopolitiques qui secouent les pays arabes méditerranéens et marquent la psychologie des communautés maghrébines immigrées »<sup>6</sup>. Par la suite, l'inquiétude des français sur l'hétérogénéité de leur société et les questions portant sur l'intégration ont fait également l'objet de nombreux débats à l'occasion de loi sur le port du voile.

---

4 G. Corm, *Orient-Occident, La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2005

5 G. Corm, *Orient-Occident, La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2005

6 G. Corm, *Orient-Occident, La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2005

Or, en 1996, le politologue français Jean-François Bayart, dénonce « l'illusion identitaire » critiquant la montée des « songes » identitaires et la croyance dans la permanence figée des cultures sensées exprimer de façon existentialiste l' "âme des peuples"<sup>7</sup>. »

Ce que nous retiendrons ici, c'est surtout la mise en garde de Jean-François Bayart dans ce que nous percevons dans l'identité de l'Autre et dans le fonctionnement des sociétés en évitant de partir de nos propres schémas, en évitant aussi de les figer.

Et déjà nous avons remarqué, la différence de perception dans les présentations des ouvrages entre des français qui prennent les clés d'explications de la religion et de la laïcité pour expliquer le Liban, alors que les libanais comme d'autres auteurs moyen-orientaux analyseront plus en détail le tissu social et les fonctionnements politiques.

---

<sup>7</sup> J-F. Bayart, 1996 ; G. Corm, 2005

## ***Partie 1 : Amel Association dans le contexte confessionnel libanais et au Moyen-Orient***

Dans cette première partie, il s'agit d'analyser le contexte libanais, cadre dans lequel l'ONG Amel agit au quotidien. Nous observerons ainsi les éléments auxquels l'ONG est confrontée et les défis qu'elle doit relever pour mener son action. Afin d'étudier au mieux ces éléments, nous utiliserons les clés de lectures propres à l'histoire et aux sciences politiques ainsi qu'à la sociologie.

### ***I-Le contexte libanais et la création d'Amel (de 1979 à nos jours)***

Pour commencer, attachons notre étude aux faits clés de l'histoire récente du Liban ainsi qu'aux acteurs qui ont émergés suite à ces crises successives.

#### ***1. Le « Liban compliqué » avec lequel les ONG doivent composer (de 1975 à nos jours)***

Héritier de la civilisation phénicienne, le Liban a vu se succéder les califats Omeyyades et Abbasides (659-945), puis fut placé sous la domination de l'Empire Ottoman (1299-1923). C'est à la suite du tracé défini lors de l'accord secret Sykes-Picot en mai 1916 (qui prévoit le partage de l'Empire Ottoman et la création des mandats français et britannique au Moyen-Orient), que le pays est fondé. Au moment de l'indépendance du Liban, en 1943, un Pacte national a été mis en place pour fixer la répartition du pouvoir en tenant compte des communautés présentes sur le territoire, à la suite de quoi, l'arrivée de réfugiés va entraîner une instabilité ce qui va permettre aux états voisins de jouer un rôle directement dans la stabilité du pays.



## 1.1 Le Pacte national entre communautés religieuses et faiblesse étatique

Ce qui fait l'originalité du système politique Libanais, c'est la construction de ce que l'on appelle : une « démocratie confessionnelle ». L'intérêt de la mise en place de cette forme politique unique est le respect et l'adaptation de cette forme démocratique au cadre social établi. Ce qui nous intéresse ici, plus que d'en faire la description, ce sera d'observer la portée et les limites afin de saisir : comment l'ONG peut-elle aussi s'inscrire dans ce cadre établi ?

**Le pacte national .** Au Liban, le communautarisme politique est institutionnalisé sous la forme d'un Pacte national de 1943. Il « exprime le consensus par lequel les nouvelles élites du Grand Liban ont consacré solennellement son existence et défini ses orientations de base »<sup>8</sup>.

Et Riad El Solh, un des pères du Pacte national :

« ne voyait nulle contradiction entre la libanité ainsi institutionnalisée dans le pluralisme communautaire et l'arabisme<sup>9</sup> ».

Il s'agissait plus pour lui d'une proportionnalité interconfessionnelle. Jawad Boulos écrit en évoquant le pacte national libanais de 1943 :

«Le pacte national libanais de 1943 fait du Liban une fédération de communautés religieuses chrétiennes et islamiques. Je considère comme néfaste, par ses conséquences, la suppression du confessionnalisme au Liban. Elle risque de rendre difficile la coexistence des chrétiens et des musulmans. Déjà dans l'empire ottoman, sous le sultan Mahmoud II (1808-1839), une pareille réforme, destinée à rajeunir l'empire, finit au contraire par le démembrer.»

---

<sup>8</sup> Corm, *Le Liban contemporain : histoire et société*, La Découvert, Paris, 2003

<sup>9</sup> Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

Alors que M.Feki, politologue égyptien, décrit le Liban comme une « Démocratie qui respecte, fait unique au Moyen-Orient, les droits politiques et civils de toutes les minorités confessionnelles <sup>10</sup>». Nous observons donc comment ces confessions sont perçues par certains comme un outil de partage du pouvoir visant à rétablir la stabilité du pays.

**Les communautés religieuses présentes au Liban.** Ce sont : 1) les Maronites (Arméniens, Grecs Orthodoxes) présents à Tripoli, Beyrouth et Saïda ; 2) les Musulmans : Sunnites au Nord et à l'Est, Chiites dans la plaine de la Bekaa et à la frontière israélienne ; 3) les Druzes minoritaires dans les montagnes du Chouf (ce sont des musulmans venus du Caire, issus du chiisme, influencés par les philosophies grecques et bouddhistes qui ont trouvé refuge dans les montagnes à la fin XIIIe s.). La répartition politique correspond à la répartition démographique. Il est à noter que le sujet du recensement est par conséquent conflictuel, le dernier recensement ayant été réalisé sous mandat français en 1932.

La Constitution prévoit la répartition des postes de représentants comme suit : un chrétien maronite sera désigné Président, le Président du Parlement doit être issu de la communauté sunnite, et le poste de Premier Ministre est réservé à un musulman sunnite<sup>11</sup>.

M. Feki note que : « le poids des maronites au sein de la population décroît fortement, celui des sunnites diminue également, tandis que celui des chiites augmente ».

Selon lui, l'explication est à trouver dans le fait que : « la communauté maronite plus aisée, a entamé plus précocement sa transition démographique. ». A cela, il faut ajouter la forte émigration. En

---

<sup>10</sup> M. Feki, *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011

<sup>11</sup> Cette répartition est fixée lors des accords de Taëf de 1989. Il met en place une distribution confessionnelle de postes des hauts fonctionnaires notamment au sein des cabinets ministériels.

revanche, les chiites ont la natalité la plus élevée. Cela fait suite au contexte de l'après-guerre, ainsi qu'à la pauvreté dans laquelle est plongée cette population.

**Le confessionnalisme.** Présentons, une première définition, celle de Yves Besson :

« le confessionnalisme représente, par définition, la délimitation consensuelle, librement acceptée et volontairement arrêtée, d'un champ politique clos, totalement livré à l'affrontement permanent des identités communautaires.<sup>12</sup> ».

Nous pouvons relever dans cette définition l'engagement de ceux qui ont consenti à cette « démocratie confessionnelle ». Cependant, on peut s'interroger sur la réelle liberté du citoyen né dans une confession et qui est intimement lié à celle-ci dans sa vie quotidienne.

La seconde définition de Mahdi Amil évoque un « système de pouvoir des communautés confessionnelles », soit « un partenariat aux équilibres délicats assuré grâce à l'État<sup>13</sup> ». Dans sa définition, il met directement le doigt sur le premier problème auquel l'État est confronté, soit le fait que son rôle est de soutenir ce système et d'avoir ainsi une fonction de régulateur.

Les conséquences de cela sont à trouver dans les formules que les auteurs reprennent : la « perpétration de leur pouvoir » ; les « solidarités internes » ; la « crise de coexistence communautaire ».

Le débat divise, entre ceux qui comme René Naba lors du colloque sur Liban à Paris le 25/05/2012, déclarent que c'est la négation de la démocratie :

« Le confessionnalisme, c'est à dire, la répartition des pouvoirs et des postes d'autorité au sein de la haute administration selon un critère d'appartenance religieuse, constitue une négation de la Démocratie en ce que la citoyenneté libanaise est conditionnée et handicapée par la naissance ».

---

12 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

13 M. Amil, *L'État confessionnel, le cas libanais*, La Brèche, 1996

Et ceux, qui considèrent au contraire qu'elle favorise une paix sociale :

« Cependant, l'emprise du confessionnalisme est si forte sur les autorités publiques que ces dernières n'osent mettre en péril la paix sociale. Il ne faut pas oublier que la construction même de la société libanaise est fondée sur le principe de la coexistence intercommunautaire <sup>14</sup>».

Enfin, Mahdi Amil considère avec un certain fatalisme que la « Communauté confessionnelle » existe comme entité indépendante qui donne un cadre à la « coexistence pacifique ». L'État est donc l'expression de la pluralité de Communautés, « comme si la logique implicite (...) était d'être en attente, d'une désagrégation que l'histoire se chargerait de réaliser<sup>15</sup>. »

**La faiblesse étatique ou le problème de la légitimité de l'État ?** Selon Y. Lacoste, cette possible attente d'une société non-confessionnelle ou les débats autour de l'issue à donner à cette forme démocratique expliquerait la faiblesse du pouvoir étatique :

« Cela est une des raisons, pour lesquelles le Liban, en dépit de tensions qu'il connaît au plan interne et des menaces extérieures, se caractérise par la faiblesse de son appareil d'État »<sup>16</sup>.

Nous notons que c'est sans doute un des éléments importants de cette faiblesse étatique. Mais nous pourrions aussi ajouter que le fait que certains acteurs extérieurs (États voisins, ONU, Hezbollah, ONG) lui aient pris ses prérogatives<sup>17</sup>, sont d'autres éléments qui contribuent également à renforcer cette faiblesse.

---

14 Dir. J. Barrat, *Géopolitique du Liban*, L'Harmattan, Paris, 2013

15 M. Amil, *L'État confessionnel, le cas libanais*, La Brèche, 1996

16 Y. Lacoste, *Géopolitique de la Méditerranée*, A. Colin, Lassay-les-Châteaux, 2006

17 Voir aussi sur le sujet : Catusse M. et Karam K., " A Return to Partisan Politics? Partisan logics and political transformations in the Arab world", in Catusse M., Karam K. (ed.), *Returning to Political Parties? Political Party Development in the Arab World*, Beirut, Lebanese Center for Policy Studies, 2010

H. Bozarslan évoque quant à lui la question de la légitimité de l'État. Celui-ci est entravé dans sa politique et souffre d'efficacité :

« Jamais sans doute l'illégitimité de l'État n'a été aussi criante au Moyen-Orient, et pourtant, cette carence a rarement constitué un obstacle aussi mineur pour sa durabilité<sup>18</sup> ».

Et sur sa capacité à assurer la sécurité sur son propre territoire :

« Après la période des régimes révolutionnaires des années 1950-1960/1970, l'État est de nouveau considéré comme extérieur à la société et inféodé à l'étranger. Le silence ou du moins l'impuissance des régimes face aux guerres de 1991, 2003, 2006 (Liban) ou 2009 (Gaza) sont interprétés comme une forme de complicité avec les ennemis<sup>19</sup>. »

Enfin, pour lui, la peur de la dissidence armée islamiste « a été instrumentalisée pour produire l'obéissance au pouvoir<sup>20</sup>. » Le pouvoir du Hezbollah serait ainsi un contre-pouvoir empêchant à l'État d'instaurer son autorité. Cependant, nous émettrons une réserve sur la portée de cet argument, sachant que le Hezbollah a fait son entrée au Parlement au début des années 2000. Toutefois, il peut en son sein contrecarrer certaines mesures proposées.

## **1.2. L'arrivée des réfugiés palestiniens et la guerre civile attisée par les États voisins (la Syrie et Israël)**

**Le problème Israélo-palestinien et ses conséquences au Liban.** En 1947, la création d'Israël va avoir un impact profond pour le Liban qui va observer l'arrivée massive de réfugiés

---

18 H. Bozarslan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

19 H. Bozarslan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

20 H. Bozarslan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

palestiniens. Les camps de réfugiés servent de base arrière pour les commandos palestiniens en vue de mener des actions terroristes.

Cette situation va directement impacter le pays lorsque le 13 avril 1975, Pierre Gemayel, issu d'une puissante famille maronite et co-fondateur des phalanges chrétiennes est visé par une attaque palestinienne. La réponse ne se fait attendre : l'après-midi même, les phalangistes attaquent un bus, massacrant de nombreux passagers palestiniens et marquant le début de la guerre civile. En 1976, les maronites réclament le secours de la Syrie. La présence militaire syrienne exacerbe les tensions. Et en 1978, Israël met en place une nouvelle stratégie préventive multipliant les incursions armées dans le Sud du pays.

Le débat est toujours vif au Liban pour savoir si l'ingérence palestinienne est la cause de la guerre civile au Liban. L'auteur souligne, que le pays est divisé avant la crise (crise de 1958 et crises successives qui donnent lieu à de nombreuses tensions)<sup>21</sup>.

**L'omniprésence du voisin syrien.** La Syrie profite de l'occasion pour mettre en place ses desseins hégémoniques traditionnels en cherchant à créer cet État de Grande Syrie, soit intégrer le Liban comme prolongement naturel de son territoire.

Les nombreux échecs des plans de paix rendent le Liban victime du jeu de ses voisins. La lassitude du Conseil de Sécurité de l'ONU entraîne le choix de la mise sous tutelle d'un pays voisin. A l'époque, la Syrie intègre la gestion libanaise à ses préoccupations géostratégiques, cela permet à l'État de contrôler l'armée libanaise et les services de renseignements.

« Le Liban commence à retrouver une stabilité à l'ombre persistante de la présence hégémonique de la Syrie avec l'accord tacite de nombreux politiciens locaux ». En effet, ce contrôle syrien n'a pu se faire qu'avec le consentement de personnalités libanaises.

---

21 M.Feki, *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011

D'ailleurs, Feki souligne le manque de neutralité du « contrôle » syrien :

« Le statut d'arbitre ne traduit pas fidèlement le rôle que la Syrie a joué durant la guerre au Liban, étant donné que depuis 1976, elle est habituellement intervenue au profit d'une des parties en conflit.<sup>22</sup> »

D'une hégémonie extérieure à une hégémonie intérieure, observons à présent le rôle joué par le Hezbollah au Liban.

### **1.3. Le Hezbollah ne déposa pas les armes ...**

Contrairement aux autres milices à cours d'argent et de combattants, le Hezbollah ne déposa pas les armes. Ce « parti de Dieu<sup>23</sup> » se mit à défendre le Liban contre les nouvelles attaques d'Israël.

**Rappels historiques et des objectifs du Hezbollah.** Créé vers 1982-1984 dans le sillage de la Révolution islamique, l'objectif principal de l'organisation était initialement d'« étendre la révolution iranienne et à créer un État islamique au Liban »<sup>24</sup>. Mais aujourd'hui, pour des raisons tactiques, le Hezbollah a renoncé à ses objectifs pour se concentrer sur des revendications plus territoriales, plus proches aussi de la politique intérieure libanaise. Le mouvement supplante progressivement Amal, l'organisation rivale chiite mal jugée à cause de la corruption. De plus, le Hezbollah relança la controverse autour des fermes de la Chebaa occupées par Israël depuis 1967, afin de justifier sa présence au Sud-Liban<sup>25</sup>. Il reprit à son compte la défense de la cause palestinienne dans son discours et dans son idéologie. Selon Feki :

---

<sup>22</sup> M.Feki, *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011

<sup>23</sup> Traduction du terme Hezbollah

<sup>24</sup> M.Feki, *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011

<sup>25</sup> Y. Lacoste, *Géopolitique de la Méditerranée*, A. Colin, Paris, 2006

il « est passé de groupe de « résistance armée » au rang de parti politique remplissant un rôle sociopolitique au Liban et à celui d'interlocuteur indispensable au niveau régional<sup>26</sup> ».

Peu d'exemples de ce type existent, un parallèle peut-être envisagé avec l'Uruguay et le groupe *Tupamaros* qui est arrivé au pouvoir après son action de guérilla.

Alors que l'accord de Taëf prévoyait son désarmement, celui-ci n'a jamais eu lieu.

**Une organisation qui bénéficie du soutien de réseaux internationaux.** Le Hezbollah est financé par les Syriens et les Iraniens, qui soutiennent les palestiniens en continuant la lutte contre Israël. Ce groupe religieux s'inscrit dans un réseau transnational, connecté à l'international comme au national.

Ainsi, « la religion devient source de légitimation et de contestation de l'État dans un grand nombre de domaines sans lien direct avec la foi ». L'islamisme est une mouvance complexe « la principale force politique de nombreux pays d'Orient » et « son succès est dû à sa capacité à produire, dans un contexte de crise, un nouveau récit historique, proposer un autre horizon de délivrance et redéfinir tout sur son passage<sup>27</sup> ».

Après le 11 septembre, le Hezbollah opère un changement de stratégie et les auteurs notent que :

« Le Hezbollah se rend compte de l'antipathie naissante de l'Occident envers toute politique islamique. Le « parti de Dieu » condamne donc l'attentat et s'efforce de se distinguer de la ligne idéologique et politique d'Al-Qaïda »<sup>28</sup>.

<sup>26</sup> M.Feki, *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011

<sup>27</sup> L. Louer, *Chiïsme et politique au Moyen-Orient : Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Éditions Autrement, 2008

<sup>28</sup> Dir. J. Barrat, *Géopolitique du Liban*, L'Harmattan, Paris, 2013



Il se distingue donc d'autres groupes considérés comme terroristes. D'ailleurs, la perception de celui-ci entraîne des divergences en Occident entre Les États qui le considèrent comme un groupe terroriste (tels les États-Unis et la Grande-Bretagne) et ceux qui restent plus mesurés (la majorité des États Européens<sup>29</sup>).

**La « guerre de 33 jours<sup>30</sup> »** (12 juillet 2006- 14 août 2006). En Juillet 2006, l'organisation lance une campagne de tirs en direction du Nord d'Israël en vue de soutenir l'action Hamas. L'Iran envoie des fusées à longues portées qu'il fait passer par la Syrie. Israël réplique à cette attaque par des bombardements massifs au Sud Liban<sup>31</sup>. La résistance du Hezbollah face à Israël entraînera son discrédit.

Pour Y. Lacoste<sup>32</sup>, lors de ces événements : « Le Hezbollah s'est affirmé face à l'armée israélienne comme une force redoutable, comme la première force arabe à avoir infligé un revers à Israël. ».

En effet, Israël s'est engagé dans ce conflit sans en mesurer les risques, pensant affronter une milice libanaise facile à écraser. Or, celle-ci était devenue une « véritable armée » au sein du Liban.

**Le contournement de l'État libanais.** Sur le plan social et politique au Liban, le Hezbollah est un acteur communautaire.

---

29 Voir à ce sujet la différence de perception entre l'Union Européenne et du Parlement Européen dans le cadre du classement comme un groupe terroriste.

30 Dir. F. Mermier et E. Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, La découverte, Paris, 2007

31 Dir. F. Mermier et E. Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, La découverte, Paris, 2007

32 Y. Lacoste, *Géopolitique de la Méditerranée*, A. Colin, Lassay-les-Chateaux, 2006

De plus en plus pragmatique, l'organisation se mêle peu à peu aux affaires de la cité en intégrant les sphères politiques. C'est ce que Mona Harb a appelé dans un article consacré à ce thème : « La banlieue du Hezbollah : territoire détruit, une lutte renouvelée<sup>33</sup> ». Elle note d'abord la présence sur le territoire libanais de l'organisation à l'image du quartier Harek Hrek à Beyrouth :

« la constitution d'un espace urbain en un territoire politique et l'affermissement d'une société contestataire. La destruction du territoire implique donc moins l'élimination du projet social et politique (...) que celle de l'histoire d'une partie de la ville.<sup>34</sup> »

Borzalan<sup>35</sup> mentionne également que le quartier est le lieu de l'autonomie, des mécanismes de régulation, des rapports de subordinations et de dépendances internes dans un jeu de pouvoir dont les acteurs sont des notables (qu'ils soient commerçants, religieux, ou instituteurs). Ils disposent d'un pouvoir, de forme de clientélisme, de cooptation et auraient par conséquent, un « effet stabilisateur »<sup>36</sup>.

Ainsi, la conséquence de la transformation du paysage social est le lien qui lie intimement la pauvreté à la politique :

« l'ascension à partir de 1982 du Hezbollah, dont l'ancrage territorial ds les quartiers de la banlieue Sud s'est progressivement matérialisé, notamment à travers la dissémination d'un ensemble de pratiques sociales et de marquages iconographiques<sup>37</sup> ».

---

33 In Dir. F. Mermier et E. Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, La découverte, Paris, 2007

34 In Dir. F. Mermier et E. Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, La découverte, Paris, 2007

35 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

36 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

37 In Dir. F. Mermier et E. Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, La découverte, Paris, 2007

**Le Hezbollah, un « État dans l'État ».** L'organisation assure peu à peu la prise en charge des services :

« Le Hezbollah est un parti libanais, à la tête d'un réseau d'organisations – formelles et informelles – qui gèrent une multitude de services sociaux, économiques, urbains, culturels et religieux (...) dans le Liban-Sud, et la Bekaa, des régions à majorité chiite. Le Hezbollah est surtout un produit du système politique multiconfessionnel libanais<sup>38</sup> » et comme d'autres organisations de ce type, ils « se greffent sur l'État et parasitent ses ressources, soit mettent en place des systèmes de gestion alternatives. »

Ainsi nous observons le développement d'une « rhétorique de la résistance qui se traduit par des stratégies spatiales, sociales et culturelles ». Ces « lieux de contournements de l'État »<sup>39</sup>, donnent à cet espace politique un double sens : visible/caché (Scott 1990).

D'où après des contestations vaines contre les politiciens, un « repli progressif sur d'autres structures et relais de « résilience » et de résistance.<sup>40</sup> ». Cela entraîne donc un repli du monde confrérique avec une place centrale accordée au religieux notamment dans l'éducation et en matière de justice.

Le Hezbollah reste donc aujourd'hui, « un acteur incontournable [au Liban] en raison de son poids et son rôle dans le tissu sociopolitique libanais » en ayant fait preuve d'un certain pragmatisme dans la compréhension du conflit confessionnel libanais<sup>41</sup>.

---

38 L. Louer, *Chiisme et politique au Moyen-Orient : Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Éditions Autrement, 2008

39 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

40 H. Bozarlsan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

41 M.Feki, *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011

**Le Tribunal pour la Paix.** La conséquence de la crise politique d'Israël (son armée est critiquée) et au Liban ont fait suite aux enlèvements perpétrés par le Hezbollah, mis en cause par partis du « 14 mars <sup>42</sup>» alliés aux États-Unis. Également, cela a entraîné d'importantes tensions au sein du gouvernement dans lequel siégeaient des membres du Hezbollah et du parti Amal liées aux refus de démissions sein du gouvernement ce qui entraîne une crise constitutionnelle.

Rafic Hariri, homme plus influent au Moyen-Orient est assassiné le 14 février 2005. L'indignation internationale provoque des soulèvements et des manifestations dans tout le pays, nous parlons du « printemps de Beyrouth » pensant qu'il pourrait « servir d'exemple à d'autres peuples arabes et les inciter à se libérer de toutes les tyrannies ». Effectivement, puisque les auteurs prêtent souvent au Liban ce rôle avant-gardiste.

Cependant, la Syrie est incriminée dans cette attentat. C'est pourquoi, la Résolution 1559 du Conseil de Sécurité de l'ONU, le 2 septembre 2004, demande le refus de l'extension du conflit, le désarmement des milices au Liban et le retrait syrien. Le retrait des troupes syriennes est effectif en avril 2005. Le Conseil de sécurité met en place une commission d'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri puis la création d'un tribunal international pour assurer exécution de la résolution 1559<sup>43</sup>.

Mais le conflit persiste dans le Sud du Liban, « malgré la présence passive des Nations Unies, entre le Hezbollah qui domine la région et Israël ».

Nous vous invitons donc, à présent, à mieux saisir le rôle des Nations Unies dans cette région, étant donné qu'il s'agit d'une région dans laquelle Amel Association est particulièrement

---

42 Formé en 2005, ce mouvement est un regroupement de personnalités et de mouvements politiques libanais qui s'est constitué à la suite de l'assassinat de Rafic Hariri. Il fait référence à la date de la grande manifestation qui a regroupé à Beyrouth plus de 1,3 million de Libanais réclamant le retrait des troupes syriennes du pays et la pleine lumière sur l'assassinat de Rafic Hariri.

43 Corm, *Histoire du Moyen-Orient, de l'Antiquité à nos jours*, La découverte, Paris, 2007

impliquée. Et pour étudier l'impact des acteurs présents au Liban, observons quels sont ces acteurs onusiens et quelles sont leurs missions.

#### **1.4. ... alors que l'ONU s'installait au Liban.**

Dans un premier temps, présentons la mission de sécurité de l'ONU. Puis les missions principales de l'ONU et le dispositif installé pour répondre à la crise syrienne.

**La mission de sécurité de l'ONU : la FINUL, positionnée au Sud-Liban.** En effet, suite à l'attaque commando du 11 mars 1978, en Israël, revendiquée par l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) et l'invasion Israélienne qui a fait suite, le 15 mars 1978, le « Gouvernement libanais a adressé une ferme protestation au Conseil de sécurité contre l'invasion israélienne, affirmant qu'il n'avait aucun lien avec l'opération commando palestinienne. Le 19 mars, le Conseil de sécurité [de l'ONU] a adopté les résolutions 425 (1978) et 426 (1978) dans lesquelles il demande à Israël de cesser immédiatement son action militaire et de retirer ses forces de tout le territoire libanais. Le Conseil a également décidé la constitution immédiate de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Les premières troupes de la FINUL sont arrivées dans la région le 23 mars 1978<sup>44</sup>. »

Le déploiement de la Finul, envoyée pour stabiliser la situation, va être vivement critiqué, non seulement par les libanais mais aussi par les voisins, alors que ses forces n'interviennent pas lors des résurgences récurrentes d'affrontements entre Israël et le Liban. Le mandat de cette mission est de<sup>45</sup> : 1) confirmer le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban; 2) rétablir la paix et la sécurité internationales; 3) aider le Gouvernement libanais à assurer le rétablissement de son autorité effective dans la région.

---

44 <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unifil/background.shtml>

45 <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unifil/mandate.shtml>

Ainsi, en vue d'accomplir sa mission, « durant trois années, la FINUL est restée positionnée (...). En 1985, Israël a effectué un retrait partiel mais a conservé le contrôle d'une région du Sud-Liban où étaient stationnées les Forces de défense israéliennes (FDI) et les Forces libanaises de facto (FDF), aussi connues sous le nom d'"Armée du Liban du Sud" (ALS). »

Puis, afin de renforcer le positionnement de la Finul, le Conseil de sécurité a cherché à maintenir « son engagement à assurer l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance du Liban ». Pour cela, il a tenté à plusieurs reprises de convaincre Israël de se retirer de la zone occupée. C'est le 17 avril 2000 que « le Secrétaire général a reçu une notification formelle du Gouvernement d'Israël de son intention de retirer ses forces du Sud-Liban en juillet 2000. » Mais cette intention est entravée par la reprise des affrontements. Le 13 août 2006, la « résolution 1701 du Conseil de Sécurité demande cessation des hostilités.<sup>46</sup> »

La mission de la FINUL est alors renforcée et élargie avec l'augmentation des contingents pour poursuivre l'« opération de maintien de la paix » au Liban du Sud.

Les forces de la FINUL devront, en plus du mandat initial :

« fournir de l'assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées dans des conditions de sécurité; (...) aider, sur sa demande, le Gouvernement libanais à sécuriser ses frontières et les autres points d'entrée de manière à empêcher l'entrée au Liban sans son consentement d'armes ou de matériel connexe<sup>47</sup>. »

---

<sup>46</sup> Corm, *Histoire du Moyen-Orient, de l'Antiquité à nos jours*, La découverte, Paris, 2007

<sup>47</sup> <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unifil/mandate.shtml>

Mais, comme nous pouvons le constater, les nouveaux objectifs de la Finul, élargis sur la dimension de la sécurité et du renforcement de l'État libanais, s'avèrent aussi plus difficiles à atteindre notamment pour ce qui est du passage des armes aux frontières du Liban.

Notez par ailleurs que la mission est autorisée jusqu'en août 2015 (déjà « prorogé d'un an »<sup>48</sup> afin de répondre aux engagements). Les effectifs au 31 juillet 2015 étaient de 11 121 personnes déployées sur le terrain. Après un « échange de tirs survenu le long de la Ligne bleue entre Israël et le Liban le 28 janvier 2015<sup>49</sup> » qui a fait un mort parmi les forces de la Finul,<sup>50</sup> ; la situation est restée stable dans le Sud du pays. Pour autant, cela ne nous permet pas de nous prononcer sur son retrait prochain, conscients qu'au Liban, comme l'histoire l'a souvent démontré, tout peut basculer à tout moment.

Nous vous proposons d'observer le rôle des agences de l'ONU au Liban avec lesquelles Amel Association doit composer.

### **1.5. La gestion internationale et nationale de la crise syrienne : les agences de l'ONU et le « Lebanon crisis response plan ».**

**Les principales agences de l'ONU face à la crise syrienne au Liban.** Les missions de l'ONU étaient également orientées vers l'amélioration de l'assistance de l'État et de la gouvernance au Liban. D'où la présence de ces agences dès la fin de la guerre civile. Depuis, la présence des Nations Unies s'est prolongée, en vue de renforcer les structures de l'État, alors que

48 [http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2172%282014%2](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2172%282014%2)

49 <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=34208#.VdLsApdFzxk>

50 « Israël a bombardé plusieurs villages dans le sud du Liban, où se trouvent des positions de l'armée libanaise et de la Force intérimaire des Nations-Unie au Liban (Finul), chargée de surveiller la frontière israélo-libanaise. Un casque bleu espagnol de la Finul a d'ailleurs été tué lors de ces violences. », article « Un véhicule militaire israélien touché par un missile à la frontière avec le Liban », *L'Orient le Jour*, du 28/01/2015 ; in: <http://www.lorientlejour.com/article/908487/un-vehicule-militaire-israelien-touche-par-un-missile-a-la-frontiere-avec-le-liban.html>

certain auteurs contestent les effets du travail de ces agences et du nombre d'ONG présentes au Liban (nous y reviendrons un peu plus loin). Il convient malgré tout de constater que la présence de celles-ci ont permis, malgré leur impréparation, une réponse rapide à la crise syrienne.

Les organisations internationales principalement actives sur la crise syrienne sont celles de **United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)**. Présent au Sud du Liban à la suite des affrontements avec Israël en 2006 et depuis la crise syrienne, l'UNHCR s'est déployé à l'Est du Liban ainsi qu'à Beyrouth mais aussi dans les régions frontalières, pour assurer la gestion des camps de réfugiés. Ses missions principales sont de venir en appui à l'État libanais dans la gestion et l'accueil des réfugiés en faisant le lien avec les communautés<sup>51</sup>. Nous noterons ici quelques éléments du mandat soit l'enregistrement, la protection, le monitoring, les activités liées à l'assistance (cash provision, shelter et l'accès à la santé et l'éducation). Mais l'UNHCR apporte aussi un soutien aux communautés :

*« support host communities and authorities to mitigate the direct impact of the presence of the refugees ; support the Government in improving central and local actors<sup>52</sup> »*

Notez aussi que de nombreuses communautés du Sud du Liban, se sont dites favorables et ont donné accès à des logements au sein de leurs villes par solidarité avec les réfugiés syriens<sup>53</sup>.

Également présent depuis la guerre civile, l'**United Nations Children's Fund (UNICEF)** est un acteur clé dans la gestion de cette crise, son mandat au Liban étant destiné à la fois aux syriens et aux libanais:

*« In Lebanon, UNICEF (...) providing key assistance in health, water and sanitation as well as demining in many parts of the devastated country.*

---

51 Voir en Annexe 1 : *UNHCR Mandate, Syrian refugee crisis*

52 Voir en Annexe 1 : *UNHCR Mandate, Syrian refugee crisis*

53 Témoignage recueillis auprès du staff d'Amel lors d'une visite terrain.



*One of the key challenges facing the children of Lebanon today is that many years after reconstruction from conflict, they continue to live in the shadow of internal political instability. UNICEF Lebanon is committed to ensuring that all its activities address the impact of this situation on children.* <sup>54</sup>»

Concernant son action auprès des syriens, l'accent est mis sur les enfants réfugiés afin d'éviter la déscolarisation en les inscrivant dans des écoles libanaises ou en montant des programmes en lien avec des ONG<sup>55</sup>.

La **World Health Organization (WHO)** agit aussi dans la crise syrienne. Suivant son mandat, l'organisation a pour objectif d'amener les humains au niveau de santé le plus élevé possible. D'abord, l'OMS a mis en place un plan d'action spécifique au Liban, selon le « *Country cooperation strategic (2010-2015)*<sup>56</sup>», le défi numéro 1 pour le Liban, est le traitement des maladies mentales, dues aux traumatismes laissés par la guerre civile. C'est pourquoi WHO en coordination avec les autres agences et le *Ministry of Public Health (MOSH)* libanais, a mis en place en mai 2015 un programme :

*We « are launching a mental health and substance use prevention, promotion, and treatment strategy for Lebanon to ensure accessibility of high quality mental health care to all populations in Lebanon*<sup>57</sup>. »

---

54 <http://www.unicef.org/lebanon/about.html>

55 « Mr Brown said: "The four year long Syrian conflict has resulted in the largest refugee crisis in 20 years. Lebanon is hosting over a million refugees and over 400,000 of these are children. » ;

In: <http://uniceflebanon.tumblr.com/>

56 <http://www.emro.who.int/countries/lbn/index.html>

57 <http://www.emro.who.int/countries/lbn/index.html>

Pour l'année 2013, nous savons que la prise en charge des soins de santé par le gouvernement libanais est de 50,7 %<sup>58</sup>. Le reste est pris en charge par le privé.<sup>59</sup> Ceci nous montre que le système de santé au Liban est assez peu développé et peu soutenu par l'État cela limite l'équité dans l'accès aux soins pour l'ensemble de la population. L'OMS soutient donc le gouvernement pour la formulation de politiques publiques de santé.

Par ailleurs, l'agence internationale de la santé a coordonné les actions mises en œuvre dans son domaine pour agir sur la crise syrienne<sup>60</sup> en lançant de programmes de vaccination, en donnant des formations, en participant aux réunions entre agences, par la recherche de financement, renforcer la facilité d'accès aux soins de santé pour les réfugiés ainsi que l'accès à l'eau, afin d'assurer la sécurité sanitaire<sup>61</sup>.

Une autre agence importante dans cette réponse à la crise syrienne de l'ONU, est le **United Nations World Food Programme (WFP)**. Avec notamment 33 000 bénéficiaires enrôlés dans des programmes de lutte contre la pauvreté<sup>62</sup>.

Cependant, début juillet 2015, un article de l'Orient le Jour du 1er juillet 2015 relayait l'information du PAM qui annonçait : « la réduction de son aide aux réfugiés Syriens, au Liban et

---

58 <http://www.who.int/countries/lbn/fr/>

59 Notez qu'au Liban les deux premières causes de mortalité sont les maladies du cœur et les AVC et les deux premières causes de maladies sont le diabète, les maladies cardiovasculaires ainsi que les maladies neuropsychiatriques. Ce sont donc des maladies qui supposent un traitement lourd et un suivi régulier. In : <http://www.who.int/gho/countries/lbn.pdf?ua=1>

60 Voir le détail, dans l'Annexe 2 : WHO Lebanon, *Emergency risk and crisis management*

61 « *This sudden increase in population has overstretched Lebanon's water, sanitation, housing and health care systems, with health implications for both refugees and the communities that host them.* », voir Annexe 2 : WHO Lebanon, *Emergency risk and crisis management*

62 *InterAgency Coordination Liban, Report « Support to Lebanese host communities and public institutions », Under the sixth regional response plan (RRP6-2014), UNDP*

en Jordanie, faute de financements<sup>63</sup>. » En effet, « il manque "81% des besoins financiers du PAM" pour conduire ses opérations dans la région », ce qui est largement insuffisant pour mener son action, sachant que l'organisation bénéficie des financements des gouvernements et des entreprises privées.

### **Le « Lebanon Crisis Response Plan » (LCRP)**

Mis en place avec le soutien des agences de l'ONU, ce plan vise à apporter un soutien au gouvernement libanais en fonction des différents domaines d'action (santé, éducation, assistance alimentaire, soutien social, protection des enfants, des femmes et des minorités).

D'après les conclusions et les informations contenues dans le dernier rapport de l'UNDP concernant l'année 2014, les secteurs suivants ont mis en place :

- Secteur « **Santé** » : 1,3 millions d'enfants vaccinés contre la polio lors de la campagne de 2014 ; support de 180 centres de santé primaire à travers le Liban ;
- « **Community Support** » : 244 projets menées en 2014 ;
- Secteur « **Protection** » : les bénéficiaires : près 200 000 enfants (dont 30, 568 enfants libanais ont pu bénéficier d'un support psychosocial) et 20 000 femmes ; pour le renforcement des capacités : 130 professionnels formés à la gestion de la protection de l'enfance
- « **Shelter** », *weatherproofing & rehabilitation* : 440 000 bénéficiaires

L'étude de ces données nous permet de mesurer la capacité de l'État libanais (assisté des Agences et des ONG) à coordonner et à renforcer ces programmes envers sa population et les

<sup>63</sup> <http://www.lorientlejour.com/article/932418/lonu-reduit-son-aide-alimentaire-aux-refugies-syriens-faute-de-fonds.html>

populations accueillies sur son territoire. Cependant, comme mentionné dans l'article co-écrit par le Président d'Amel et P. Micheletti, jusqu'où peut aller l'intégration quand ce sont les gouvernements qui assistent ces réfugiés et qui doivent financer ces actions entraînant ainsi la déstabilisation du pays<sup>64</sup> ?

C'est dans ce contexte mouvementé qu'Amel opère avec l'ensemble de ces acteurs (Finul, UNHCR, UNICEF, Hezbollah) au Liban. Influencée par l'histoire et les représentations qui en découlent, l'action de l'ONG s'est d'abord développée pendant la guerre civile en agissant sous les bombardements.

## *2. Amel Association International, une ONG du « Sud » (1979 à nos jours)*

### **2.1. L'acte fondateur : une ONG au cœur de la guerre civile libanaise**

**Les premiers pas avec l'association Nadjeh.** Constituée pendant la guerre civile, cette association, après s'être dotée d'un bureau exécutif, a ouvert un centre médical à Damour ainsi qu'un atelier de femmes et une maternelle<sup>65</sup>.

Étant donné le contexte de l'urgence dans lequel l'association opérait, la mission principale de celle-ci était de développer un accès rapide aux soins pour les victimes et blessés de la guerre : « Kamel recevait quotidiennement quarante à soixante malades au dispensaire, des enfants pour la plupart. Il assurait également le suivi de plusieurs patients blessés durant le blocus de Tall el-Zaatar<sup>66</sup> ».

---

64 K.Mohanna, P.Micheletti, « Liban-Syrie, entre solidarité et Buisiness », *Revue Esprit*, Octobre 2014

65 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

66 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

Par la suite, l'association a développé des partenariats, notamment avec le Croissant Rouge Palestinien et la Croix Rouge, ainsi que la Cimade. Son succès lui a également permis de développer d'autres centres dans le pays :

« On créa des maternelles à Tarik el-Jdidé, au camp Badawi à Tripoli au nord, au camp Rachidié, à Ain el-Héloué et à Borj el-Chémali <sup>67</sup>».

Les bénéficiaires étaient principalement les populations déplacées alors que l'association travaillait principalement dans les camps de réfugiés avec pour mission d'assurer « un minimum de stabilité à des populations qui luttent chaque jour pour leur survie. <sup>68</sup> ».

**Des réfugiés palestiniens aux Libanais...** « L'association Nadjeh était un organisme libanais, fondé par des Libanais. <sup>69</sup> » Ses activités étaient principalement orientées vers les camps de réfugiés palestiniens. L'invasion israélienne de 1978 permit à M. Mohanna, Président d'Amel, de prendre conscience du besoin de s'investir pour les Libanais et principalement pour des déplacés qui affluaient vers les quartiers pauvres de Beyrouth et de sa banlieue, et jusqu'à la plaine de la Bekaa.

**La création d' « Amel Association International ».** Dans sa biographie, écrite par Cahwki Rafeh, Kamel Mohanna évoque l'idée de cette association :

---

67 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

68 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

69 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

« Au début des années 1979, l'idée avait bien mûri dans sa tête. Il avait pris la décision de fonder l'association Amel, dans le cadre du Mouvement national libanais.<sup>70</sup> »

C'est donc, avant tout, la réalisation d'une idée d'un homme qui, conscient « qu'un individu seul ne peut prendre la tête du changement <sup>71</sup>», s'entoure de personnes de confiance pour réaliser son projet. L'association intervenait initialement auprès de la population libanaise pendant la guerre civile (1978-1990) et offrait également son soutien aux réfugiés palestiniens du Sud Liban (arrivés en 1979). Elle a été fondée à l'initiative de médecins, professeurs et journalistes militants à l'image des ONG françaises en réponse à l'invasion israélienne du Sud-Liban de 1978. L'ONG ouvre son premier centre de santé à Ersal (à l'Est du Liban) en 1982<sup>72</sup>. Amel Association est présentée comme « une association de solidarité internationale non-gouvernementale qui marque sa volonté d'indépendance et d'impartialité »<sup>73</sup>. Cette ONG est reconnue d'utilité publique en 1994<sup>74</sup>.

Amel est une structure qui comprend le siège à Beyrouth et 24 centres de santé répartis sur le territoire libanais. Elle affiche sa volonté de consolidation<sup>75</sup>, en vue de renforcer sa légitimité et son influence, mais aussi sa cohérence et son identité pour développer et pérenniser ses ressources. L'organisation cherche également à conserver sa spécificité d'ONG locale dans ce milieu d'ONG qui donne la place à de nombreuses ONG internationales. Les objectifs de l'ONG

---

70 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

71 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

72 Amel Report, « Syrian Refugee emergency response : striving against all odds », Activity report, November 2013/June 2014

73 <http://www.amelinternational.org/>

74 Selon le « décret 5832 en 1994, enregistré par le gouvernement sous le numéro de dossier 109/AD le 28/09/1978, rectification 87/AD le 07/10/1982 », in: <http://www.amelinternational.org/index.php?lang=fr&article=161&cat=&action=viewarticle>

75 <http://www.amelinternational.org/>

sont principalement orientés vers la promotion des droits civiques, la promotion de l'égalité et de la justice sociale ainsi que l'assistance en matière de santé, d'éducation et de renforcement des structures sociales<sup>76</sup>.

Sur son site l'ONG présente son action comme suit :

« L'objectif principal de l'association est de participer à la construction d'une paix durable, et à celle d'un État fort et uni. Amel participe à des actions de lobbying et privilégie les actions qui renforceraient la société civile à un niveau national et régional et affirmeraient les droits et besoins de la population. ».

Cet objectif de paix sera poursuivi par cette action de plaidoyer incarnée par la Maison des droits de l'Homme d'Amel Association.

## **2.2. Composer avec des acteurs clés particulièrement contestés : le Hezbollah et l'ONU<sup>77</sup>**

**La présence du Hezbollah dans les zones d'actions d'Amel.** Amel a fait le choix de mener des programmes dans la banlieue Sud de Beyrouth et dans le Sud du Liban, soit dans des zones sous domination du Hezbollah. Dans ses programmes, il n'y a pas d'adaptation particulière, cependant, le staff sait qu'il doit composer avec la présence de ces groupes armés. Par ailleurs et comme nous l'avons noté précédemment, d'une part, le Hezbollah est bien perçu par la population. En l'absence de l'État, l'organisation a protégé la population de l'invasion israélienne assurant la sécurité sur le territoire. D'autre part, nous avons remarqué que le staff qui agit au Sud est principalement issu de cette région, donc habitué à vivre au quotidien avec cette organisation qui fait partie de leur paysage social.

<sup>76</sup> Voir annexe 2 : « Les objectifs et vision d'Amel Association » et le site web d'Amel Association in: <http://www.amelinternational.org/index.php?catid=6&lang=fr>

<sup>77</sup> Cette partie a été réalisée à partir de constats et de recueils de témoignages recueillis lorsque j'étais sur le terrain, mais aussi en vivant le Liban au quotidien et à travers mes rencontres.

**L'acteur et partenaire onusien.** Les actions de l'ONU sont particulièrement contestées au Liban, d'une part pour son manque d'efficacité et son inaction (c'est notamment le cas de la Finul qui est chargée du maintien de la paix et qui n'est pas en mesure de réagir en cas de conflit armé). D'autre part, la gestion de la crise syrienne par les agences est souvent contestée par la population libanaise qui trouve qu'elle supporte une crise dont elle n'est pas responsable, par les syriens eux-mêmes qui ont observé des incohérences lorsqu'ils ont eu besoin de l'ONU (cas de l'UNHCR et des enregistrements) ou lorsqu'ils y ont travaillé comme traducteurs ou en logistique terrain mais aussi, par les acteurs humanitaires eux-mêmes.

Les équipes d'Amel portent parfois un regard critique sur ces agences et leurs pratiques cependant, ils s'y adaptent, conscients sans doute, du besoin primordial de cohésion et de coordination dans le milieu humanitaire.

### **2.3. Amel Association International dans la gestion de la crise syrienne**

Dans sa communication, Amel Association met particulièrement en avant son action d'urgence.

Les contextes d'action dans lesquels intervient Amel Association sont ceux de l'urgence et de la post-urgence mais également selon la présentation de l'ONG, de la reconstruction, de la réhabilitation et du développement ainsi que des crises chroniques. Aujourd'hui, l'une de ses missions principales est devenue la réponse à la crise syrienne. En effet, l'ONG a réorganisé ses programmes de mission en tenant compte des enjeux internationaux.

**L'adaptation d'Amel Association dans la gestion des réfugiés.** Le Président de l'ONG, Kamel Mohanna, appelle à plus de cohésion et une meilleure coordination dans les actions menées par le gouvernement : « *we urge the implementation of a comprehensive National Plan for the recovery of Lebanon* ».



Son action est orientée à la fois vers les réfugiés palestiniens et syriens tout en n'oubliant pas les libanais, soulignant les effets de cette crise sur l'économie libanaise et la cohésion sociale :

*« This unstable security environment has exacerbated the gap between available services and needs for Syrian refugees in their host communities <sup>78</sup>».*

L'ONG évoqua même dès le mois de juin 2014, la création d'un « *rapatriation fund* » pour envisager des retours en Syrie dans les zones sûres, mais la situation ayant empirée par la suite, aucune région syrienne n'étant été épargnée, cette solution a été mise de côté.

## ***II -Les confessions religieuses réparties sur le territoire libanais et le positionnement des centres de santé d'Amel Association***

Il semblait intéressant de développer la question de l'appartenance communautaire puis d'observer la répartition sur le territoire libanais. Pour cela, dans un premier temps, nous aurons recours à la fois à des données historiques et sociologiques pour apporter des éléments préliminaires sur la présence des communautés, les réseaux communautaires et leur fonctionnement. Puis, nous aurons recours, dans un second temps, aux données de la géographie spatiale et de la cartographique. Ceci en vue d'effectuer une analyse plus fine, en observant la répartition spatiale de ces confessions et en les superposant à la carte des centres de santé d'Amel afin de mesurer si l'action de l'ONG s'adresse à toutes les communautés et si celle-ci couvre l'ensemble du territoire.

### ***1. La répartition des communautés religieuses sur le territoire libanais***

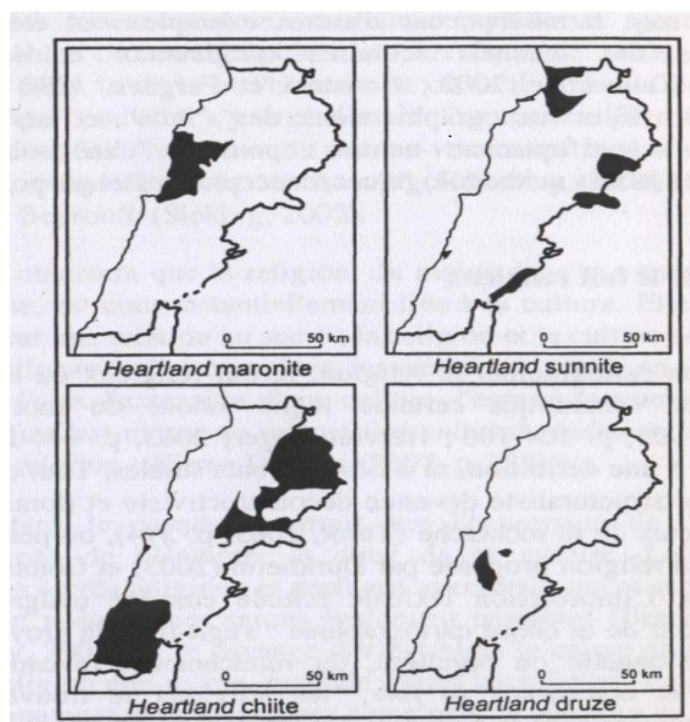
**Avertissement.** Avant de présenter une carte des répartitions religieuses au Liban, un premier avertissement doit être fait au lecteur sur les enjeux de la cartographique dans le pays à partir de nos propres observations. Il n'est pas rare, en effet, de voir au Liban des cartes qui ne présentent pas les noms

---

<sup>78</sup> Amel Association International, « *Syrian Refugee emergency response : striving against all odds* », *Activity report, November 2013/June 2014*

de villages existants (comme cela peut-être le cas notamment au Sud). Il semblerait que de cette façon, l'État ne reconnaîtrait pas leur autorité ni leur identité. Nous pouvons donc constater que la représentation cartographique des confessions est un enjeu de pouvoir. Aussi, il nous faudra être vigilant dans le choix des cartes et leur utilisation.

Nous vous proposons donc de regarder plus en détails cette répartition communautaire au Liban afin de saisir les enjeux spatiaux.



*Illustration 1: Carte schématique représentant les communautés  
(source : Michael F. Davie, « Internet et les enjeux de la  
cartographie des religions au Liban », op. citée)*

### **1.1. L'espace communautaire**

Selon le sociologue Bozarlan, cet espace ne peut se localiser. En effet, c'est le « cadre de régulation des trajectoires individuelles, de la naissance à l'enterrement en passant par le mariage ; par sa hiérarchie interne, visible ou contrainte à la clandestinité, les moyens financiers dont ils disposent, les légitimités premières qui le fondent, il [l'espace communautaire] est le lieu d'excellence du contournement de l'État<sup>79</sup>. »

<sup>79</sup> H. Bozarlan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011

Nous observons à quel point cet espace de la vie sociale communautaire est un lieu contrôlant, mais aussi au un lieu de régulation, au sens où il impose des règles sociales qui sont associées à tous les événements marquants de la vie d'un individu. Celles-ci permettent ainsi une relative cohésion et l'instauration d'une paix sociale. C'est cette perception d'une tolérance religieuse qui permet d'imposer la paix sociale que nous allons tenter de mesurer. En effet, celle-ci est sans doute fantasmée par les occidentaux (c'est d'ailleurs, ce que G. Corm appelle « la fascination moderne de l'identitaire »<sup>80</sup>). Pour certains auteurs, il s'agirait même d'« une identité proche-orientale que l'Occident a cru percevoir dans un miroir au fond duquel il cherchait finalement sa propre image<sup>81</sup>. » Sans aller jusque-là et biens conscients que nous percevons cela à travers nos représentations, tentons d'aller un peu plus loin dans l'étude des enjeux liés à la répartition territoriale avant d'en tirer nos conclusions.

## **1.2. Les enjeux de la cartographie des religions au Liban**

Les géographes se sont effectivement emparés de ce sujet et Michael F. Davie mentionne en introduction de son article :

« Toute cette attention portée à la prétendue originalité du modèle social et politique du Liban pourrait laisser croire que de nombreuses cartes localiseraient cette taxonomie subtile des religions, des confessions et des identités spatialisées<sup>82</sup>. »

En effet, en connaissant la tolérance religieuse affichée au Liban, nous sommes en droit de nous interroger sur la non-reproduction cartographique de celles-ci.

---

80 G. Corm, Orient-Occident, *La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2005

81 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

82 Michael F. Davie, « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », *Géographie et cultures*, 68 | 2009, 81-98.

L'auteur rappelle la composition confessionnelle du Liban :

« 18 communautés reconnues au Liban : cinq sont de confession musulmane (sunnite, chiite, alaouite, druze et ismaélienne), douze sont chrétiennes (maronite, grecque-orthodoxe, grecque-catholique, arménienne-orthodoxe (ou grégorienne), arménienne-catholique, syrienne-orthodoxe, syrienne-catholique, assyrienne orthodoxe, assyrienne catholique (chaldéenne), copte, latine et protestante (dont les anglicans, les luthériens, sans oublier les Arméniens évangélistes)) ; enfin, la communauté juive. Les autres communautés présentes sont les bahaïs, les bouddhistes, les hindous et d'autres petits groupes protestants marginaux.<sup>83</sup> »

Cette mosaïque religieuse rend compte de la difficulté de représenter toutes ces confessions mais aussi de quantifier les pratiquants alors que les populations se sont déplacées sur le territoire en fonction du contexte (conflit de 2006 avec les réfugiés libanais en Syrie, actuel conflit syrien, ...). Cependant, elle permet de dessiner des zones d'appartenance communautaire et de percevoir comment les libanais s'inscrivent dans une identité où une autre, sachant que celle-ci est fonction du territoire. En effet, il est frappant de constater que des libanais du Sud ne vont pas aujourd'hui pas se déplacer au Nord et inversement, conscients des communautés d'appartenances qui dominant ces zones géographiques.

### **1.3. L'appartenance religieuse et l'identité communautaire au Liban**

**La question de l'identité communautaire.** Y. Besson identifiait en 1990 le « syndrome libanais » comme la perpétration de conflits liés aux identités :

---

<sup>83</sup> Michael F. Davie, « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », *Géographie et cultures*, 68 | 2009, 81-98.

« le confessionnalisme représente, par définition, la délimitation consensuelle, librement acceptée et volontairement arrêtée, d'un champ politique clos, totalement livré à l'affrontement permanent des identités communautaires<sup>84</sup>. »

Ces identités confrontées à l'État, seraient ce qui le neutralise :

« sorte de partage rigide de l'État était éminemment paralysante : dans un but de neutraliser le jeu identitaire, par la jouissance accordée à chaque communauté, de sa part d'État, elle n'aboutit qu'à mieux le renforcer<sup>85</sup>. »

Ainsi chaque communauté cherche à avoir sa part du gâteau dans la gestion du pays, cependant, cette lutte pour plus de pouvoir semble être ce qui fragilise l'État. Par ailleurs, les relations travaillées par les identités communautaires rigidifieraient la société entraînant un manque d'ouverture sur l'autre communauté en raison de ce qu'elle peut représenter :

« Le corps social lui-même, défini une fois pour toutes ses identités communautaires, était ainsi privé de flexibilité potentielle <sup>86</sup>».

Aujourd'hui, il semblerait que les choses aillent vers un changement relatif. Deux mouvements semblent se distinguer et nous le percevons clairement dans nos lectures de publications plus récentes : l'un dépassant ces représentations, l'autre les renforçant.

**Au-delà de la représentation de l'identité communautaire. : conscience identitaire et territorialité.** Attachons nous à saisir ce que ces auteurs nous transmettent lorsqu'ils nous

---

84 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

85 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

86 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

invitent à aller au-delà de ces représentations, de l'identité communautaire libanaise, qui peuvent être souvent simplistes :

« Alors, à chaque mention du Liban, on répète à satiété le cliché « mosaïque de religions », mettant en surbrillance la seule différence formelle existant entre les Libanais, alors qu'il existe un vaste corpus de valeurs dominantes partagées, une homogénéité de comportements, de genres de vie et de paysages. Une observation même rapide confirme une similitude des paysages ruraux et urbains, quelle que soit la religion des groupes. (...) Admettre l'existence d'une communauté « chrétienne » ou « chiite » reviendrait à adopter une posture essentialiste, car les connotations portées par « l'identité » sont éludées puis réifiées (Brubaker et Cooper, 2000). La recherche géographique s'en ressent, car elle aboutit *in fine* à ne produire que de simples inventaires d'identités, prétendument spatialisées ; les cartes des religions présentées ici sont leur expression finale. »

En effet, quand nous nous interrogeons sur l'intérêt de ces représentations qui ont tendance à figer les données par l'explication unique du communautaire, d'autres données nous parviennent concernant l'ordre géopolitique pré-établi :

« Se posent alors les raisons de cette insistance à ne relever que l'unique variable religieuse. Simple justification à un « droit à la différence » ou à une « assignation à la différence » (Maalouf, 1998) exploitables au plan géopolitique ? » Et de s'interroger « la carte des religions, alibi pour des déterminismes géopolitiques ».

Besson revient enfin sur les solidarités identitaires et l'influence de l'empreinte religieuse sur la conscience identitaire :

« Les communautés allaient ainsi pouvoir se renforcer en se nourrissant même d'un pouvoir d'État qui n'était reconnu que comme légitime dans l'exercice du pouvoir que dans la mesure où il

acceptait de ne pas franchir les espaces identitaires toujours accrus que les diverses communautés s'efforçaient d'élargir, encouragées par l'essence même du confessionnalisme<sup>87</sup>. »

Par ailleurs, nous savons que ces rapports confessionnels conflictuels se traduisent dans le rapport à l'Autre et particulièrement dans le rejet de l'Autre comme associé à une communauté.

**Un rapport négatif à l'Autre confession : identités et préjugés.** Il nous faut mentionner ici l'excellent travail de F.Azar<sup>88</sup> dans son étude sur le Liban confessionnel. Sa thèse réalisée sur l'appartenance confessionnelle et la réconciliation nationale apporte de nombreux éléments de compréhension sur le rapport à l'Autre comme un être diabolisé. Elle évoque, en premier lieu, l'estime de soi collective qui doit être positive pour favoriser un vivre ensemble. Mais surtout, elle a mis en évidence les mécanismes de rejets qui ont non seulement renforcé le sentiment d'appartenance communautaire mais aussi figé l'image de l'Autre dans une perception négative, rigide et remplie de préjugés. Pour elle, « la sauvegarde la coexistence nécessite de renouer le dialogue inter-libanais qui s'est interrompu pendant la guerre et d'encourager la réconciliation nationale <sup>89</sup> ». Elle évoque ainsi la notion du pardon. Et selon son enquête, réalisée en 1997 et 1998, les libanais seraient prêts à pardonner quelle que soit l'identité de l'agresseur.

Et Michel de conclure : « La construction de l'homogénéité permet alors de « tracer des frontières d'une coïncidence entre territorialité et identité<sup>90</sup>. » .

---

87 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

88 F. Azar, « Identité des groupes communautaires au Liban. Image de soi et de l'autre, stéréotypes et préjugés », Sous la direction de E. Enriquez. Thèse de doctorat en Psychologie, Soutenue en 1997, Université Paris 7

89 F. Azar, *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban, approche pluridisciplinaire*, L'Harmattan, 1999

90 Michel, 2006 ; Michael F. Davie 2009

## **Finalement, une simple question peut être posée : pourquoi réaliser ces cartes et pour qui ?**

« c'est refuser de voir que les identités religieuses sont indissociables d'autres variables performantes comme les catégories sociales, le genre et l'ethnicité. Au plan local, cette éviction disciplinaire est sans doute à mettre au compte du fait que les Libanais n'ont pas besoin de ces cartes pour identifier les espaces. Mais sans doute la raison saillante est qu'aucune des cartes n'a été produite par des Libanais. »

Donc, les choses sont bien plus complexes et moins schématiques que nous nous l'imaginions. S'interroger sur la répartition territoriale des communautés religieuses au Liban nous a permis d'aller en profondeur dans l'exploitation de ces données cartographiques, nous obligeant à nous interroger sur le fondement, la véracité de ces informations mais aussi sur la nécessité de celles-ci. C'est donc avec une certaine précaution que nous utiliserons ces cartes avec à l'esprit la critique formulée par les géographes et les sociologues que nous avons cités.

### ***1.Des réseaux communautaires avec lesquels composer***

Ces cartes mettent en évidence des réseaux d'influences qui participent au paysage libanais. Ces acteurs sont le paysage avec lequel il faut composer, lorsque les ONG doivent tenir compte du contexte local.

**Une action de terrain qui évolue : « désoccidentaliser » nos perceptions.** Pour Michael F. Davie, ces cartes ne constitueraient non pas, « des aires d'un même fait religieux, d'une même intensité de foi, ni même d'une même culture, mais plutôt du temps et du politique inscrit dans l'espace par le biais de la religion (Davie, 2005)<sup>91</sup>. »

---

<sup>91</sup> Michael F. Davie, « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », *Géographie et cultures*, 68 | 2009, 81-98.



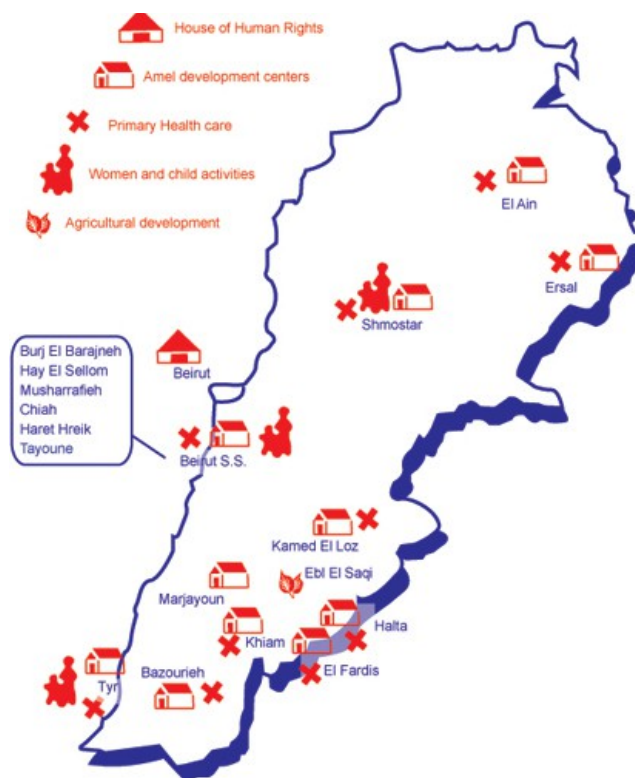
Ne devrions-nous pas avant tout « désoccidentaliser » cette vision du Liban ? Ici, sans reprendre ce qui a été dit précédemment, notons simplement que la donnée politique est particulièrement importante pour l'action de terrain de l'ONG. L'auteur souligne aussi que « ce classement procède d'*a priori* ancrés dans le regard occidental. C'est postuler, par exemple, que la religion est consubstantiellement responsable des tensions entre des groupes. ».

**Déconstruire les schémas autour des perceptions de la religion et des identités ethniques au Liban.** Il faudrait donc se « désoccidentaliser » pour mener l'action de terrain et déconstruire des schémas mentaux. C'est d'ailleurs contre ces perceptions que Georges Corm s'insurge dans son article intitulé : « Le scandale permanent de l'instrumentalisation des identités ethniques et religieuses au Proche-Orient »<sup>92</sup>. Ainsi, pour les cartes de la répartition des religions, au Liban comme ailleurs, nous sommes confrontés à des documents qui fabriquent une réalité non énoncée dans leur titre, pour des finalités voilées, et en faisant fi de toute prétention d'analyse critique.

Outils nécessaires à l'action géopolitique bien plus que supports d'analyse, ces cartes façonnent l'opinion publique locale ou internationale, justifiant, en retour, une action. L'intérêt d'Amel est que c'est une ONG créée par des libanais qui ont toutes les clés de perceptions en main pour mieux saisir le paysage des acteurs répartis sur le territoire. Cependant, nous avons voulu observer comment se répartissaient les centres de santé sur le territoire libanais, afin de mesurer si son travail s'adressait et s'inscrivait dans chaque communauté.

---

<sup>92</sup> Georges Corm, « Le scandale permanent de l'instrumentalisation des identités ethniques et religieuses au Proche-Orient », Revue *Confluences*, n°91, automne 2004, Paris



*Illustration 2: Carte des centres de santé - Amel Association*

## 2.1 Mapping de la répartition des centres de santé d'Amel Association

En vue de vérifier si la répartition des centres dans l'ensemble du territoire est respectée et si la proportion est identique, observons la répartition géographique des centres de santé d'Amel au Liban.

**Quelques remarques.** Premièrement, le premier centre de santé d'Amel est celui de Khiam au Sud-Est particulièrement touché par l'armée israélienne. Nous observons que l'ONG est très présente dans le Sud qui est majoritairement musulman comme à Tyr, Bazourieh, Kamed el Loz. Mais elle s'est aussi implantée dans la région de Zahlé à l'Est qui est une zone à majorité chrétienne. Ce qui frappe particulièrement sur cette carte, c'est l'absence de centres au Nord notamment dans la région de Tripoli.

## 2.2. Quelques éléments d'explications

D'abord, dans cette étude comparative des centres de santé et de la répartition des communautés religieuses, nous partions d'un présupposé. Le Président de l'ONG étant originaire du Sud, né dans une communauté musulmane, nous pouvions imaginer qu'il favoriserait son réseau d'influence et de connaissances situé au Sud. Mais, même si cela a pu jouer au début pour créer les premiers centres de santé avec le soutien financier d'un parti politique, nous ne pouvons établir de lien direct avec une communauté plus qu'une autre.

Également, Amel Association justifie sa présence au Sud en mentionnant la nécessité de venir en aide aux plus vulnérables et aux plus pauvres présents dans ces régions. Or, nous savons effectivement que les zones les plus touchées par la guerre de 2006 ont été le Sud de Beyrouth et le Sud du Liban<sup>93</sup>. Par ailleurs dans son étude sociologique sur le Liban, Schemeil évoque la pauvreté du Sud et les différences sur le plan économique :

« en naissant Chiite au Sud du pays, on ait plus de chances d'être pauvre, moins ou moins bien instruit (...) ; moins susceptible d'acquérir l'autorité familiale puisqu' il y a de nombreux postulants, de gagner sa vie puisque (...) le taux d'activité est faible.(...) Réciproquement, le fait d'appartenir à une famille grecque-orthodoxe de Beyrouth, aisée et cultivée, gravitant dans un cercle de professions libérales ou patronales<sup>94</sup> » a d'autres conséquences.

Cela confirme qu'Amel implante son action en fonction des besoins des population en tenant compte de leurs conditions de vie.

Puis, concernant l'absence de centres de santé au Nord, nous savons que des discussions sont en court pour ouvrir un nouveau centre à Tripoli. Il faut savoir aussi que Tripoli a vu des

---

93 Dir. F. Mermier et E. Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, La découverte, Paris, 2007

94 Y. Schemeil, *Sociologie du système politique libanais*, sous la direction de M. Chatelus, Thèse présentée le 16 avril 1976, Sciences sociales de Grenoble

résurgences de violences depuis 2011 entre les communautés sunnites et alaouites (notons récemment l'attentat dans le marché de la ville en août 2014 puis en 2015).

Par ailleurs, Kanafani-Zahar nous invite à relativiser notre propos concernant les liens inter-communautaires existants :

« Le dépassement de la différence religieuse s'effectue tantôt dans un sens, maronite-shî'ite, tantôt dans un autre, shî'ite-maronite. Si le chrétien s'adapte aux contraintes sacrificielles d'une religion qui n'est pas la sienne, le shî'ite participe à certaines célébrations du calendrier chrétien. Ces correspondances s'expriment dans un espace « neutre » appelé espace de laïcité relative où l'inter-religieux s'épanouit<sup>95</sup>. »

Dans cette seconde partie, nous avons appris qu'il fallait aller au-delà de cette perception du Liban communautaire parce que d'autres enjeux interviennent dans l'action de terrain d'une ONG. La donnée principale que nous avons mise à jour est le politique. C'est pourquoi, d'un aspect sociétal, nous allons passer à l'étude politique tout en ayant à l'esprit le fait que les deux sont continuellement imbriqués, l'un dans l'autre, s'influençant mutuellement. Quel lien entre ONG et politique au Liban ? Comment se positionne Amel sur ce terrain ?

### ***III-Politiques des ONG au Liban***

Dans la biographie de Kamel Mohanna, la question est posée :

« Où finit le travail politique et où commence le travail professionnel ? Où se situent les limites du parti ? (...) Dans quelles circonstances le décideur politique doit-il se départir de son autorité pour la transférer aux responsables de terrains<sup>96</sup> ? »

---

95 A. Kanafani-Zahar, « Pluralisme relationnel entre chrétiens et musulmans au Liban : l'émergence d'un espace de "laïcité relative" », 109 | janvier-mars 2000 : *Formes religieuses caractéristiques de l'ultramodernité : France, Pays-Bas, États-Unis, Japon, analyses globale*

96 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

Ces questions qui ne semblent pas trouver de réelles réponses ont au moins le mérite d'être posées. Nous allons tenter d'appréhender comment dans le monde arabe et particulièrement au Liban tout ceci semble intriqué. Nous avons vu comment au Liban, l'aspect confessionnel est imbriqué au politique. Tentons d'observer à présent comment se forment les ONG, les associations au Liban et quels liens ont elles avec les sphères de la vie politique du pays.

## ***1. Le Liban est-il un pays d'ONG ?***

### **1.1. Pas de state-building mais une « association de communautés ».**

Le Liban est un des rare pays du Moyen-Orient qui ne s'est pas vu imposer la mise en place d'une politique de « state-building » :

« A la différence de d'autres États, (...) le Liban a tenté prudemment de suivre une voie pluraliste, occidentale et libérale en face seulement. Entouré d'États où le state-building a été poussé à l'extrême (...) le Liban n'est pas une nation mais une « association de communautés » résolue à créer un minimum d'État pour conserver un maximum d'avantages et de libertés civiles et pour produire ensemble plus de richesses à répartir<sup>97</sup>. »

Cet auteur explique ce choix des OI par le poids du social. L'aspect communautaire semblait suffisamment fort pour stabiliser le pays en prenant appui sur ce tissu social existant. Cependant, ce tissu social fort (et particulièrement des solidarités familiales), si présent, vient surtout combler un vide, celui de l'État.

---

97 Y. Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990

## 1.2. Une absence d'État, comblée par les associations et les ONG au Liban.

Cependant, ce vide de l'autorité de l'État mais aussi de structures a été remplacé par les ONG. Selon une étude de Karam<sup>98</sup>, le PNUD compte en 1997 une centaine d'associations actives au Liban. En 1992, on estime que 250 associations ont été créées chaque année. Nous observons donc qu'un grand nombre de ces associations ont une durée de vie éphémère. Fondées sur la Liberté associative (article 13 de la Constitution), elles évoluent cependant dans leurs structures, leurs représentations et leurs fonctionnements.

Ces associations recourent de nombreuses problématiques dont l'aspect juridique soit la citoyenneté ou la capacité de jouir de droits civiques attachés à la nationalité, elles sont attachées à la Démocratie et participent à l'exercice du pouvoir politique à travers l'engagement individuel ou collectif. Le « bouillonnement culturel » du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui voit se développer des associations en vue de défendre des intérêts socio-politiques, laisse place, dès les débuts, à un lieu d'expression du défi identitaire, chaque groupe imposant déjà son identité. Ainsi, « La plupart des associations fondées par des groupes laïcs (...) n'ont pu perdurer jusqu'à l'indépendance<sup>99</sup> ». Ce qui montre déjà la forte présence de l'aspect communautaire dans le paysage associatif.

Le paysage associatif actuel est un mélange de « complexité et diversité qui reflètent la continuité à travers l'histoire et qui répondent en même temps aux nouvelles données du présent.<sup>100</sup> ». Cet héritage communautaire est donc encore saisissant.

---

98 K. Karam. « Les associations au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

99 K. Karam. « Les associations au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

100 K. Karam. « Les associations au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

L'auteur procède à un classement par catégories d'associations, il distingue les associations : caritatives, familiales, partisans, et les ONG de développement humain dans laquelle il classe Amel Association :

« Les ONG de développement social et humain occupent un espace laissé vacant par l'État notamment dans les domaines social et santé. [Par ailleurs,] le retour de l'État les oblige à repenser leurs relations avec l'État et leurs stratégie notamment en développant une spécialisation et en mettant en place des projets ciblés, par exemple, la prévention dans les centres de santé, les programmes de maladies chroniques, comme c'est le cas de l'association Amel.<sup>101</sup> »

Un véritable rapport de force entre l'État et les associations de service opère donc, autour de la question de la gestion services et de leur répartition. Ainsi, les associations font face aux mêmes problématiques : internes (financement, structures, recrutement) et en relations extérieures (rapport à l'État, les libertés publiques, avec les partis politiques, la Communauté, la société nationale). Observons donc à présent, comment Amel Association se positionne dans le paysage politique libanais.

## *2. Amel une ONG éloignée des sphères politiques ?*

Une question se fait jour quand nous évoquons le lien entre ONG et politique, c'est celui du cas d'Amel Association. L'ONG est-elle associée aux sphères politiques ?

---

<sup>101</sup> K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

## 2.1. Naissance de l'ONG avec l'appui du Parti Radical Libanais

Lors de sa création l'association Amel a été fondée avec l'appui de partis politiques comme cela est généralement le cas au Liban :

« Les partis progressistes de base pouvaient lui procurer une base humaine et matérielle suffisamment solide pour lui permettre de construire une institution consacrée aux pauvres et aux déplacés, où qu'ils soient sur l'étendue du Liban<sup>102</sup>. »

Puis plus loin dans ce même ouvrage :

« Écartant d'emblée l'idée de demander l'aide des leaders traditionnels, il s'adressa à ses amis du Courant radical de gauche, qui manifestèrent beaucoup d'enthousiasme. Ils s'empressèrent de lui assurer les moyens de réaliser ce rêve improbable sur une terre hantée par les cauchemars<sup>103</sup>. »

Nous savons par ailleurs que par la suite Kamel Mohanna, le Président de Amel, s'est présenté aux élections législatives de 1996<sup>104</sup> et qu'il a été approché pour occuper un poste de Ministre des Affaires Sociales au sein du gouvernement de Salim El-Hoss.

Cependant, de nombreuses questions restent en suspend : Pourquoi le pouvoir est-il lié à la politique ? Pourquoi au Liban mais aussi ailleurs, le politique semble de plus en plus lié aux Organisations Non-gouvernementales qui, pour certaines, se targuent de ne pas rentrer dans ces sphères, sans trouver toutefois de réponse convaincante, mesurons la distance prise par Amel avec le parti qui lui avait permis de se créer ?

## 2.2. Se distancer du Parti veut-il dire qu'Amel est apolique ?

---

102 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

103 K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013

104 Il y consacre un chapitre de sa biographie « Les appâts de la politique », dans lequel il mentionne avoir perdu les élections avec 15 000 voix et évoque sa distanciation des milieux politiques. K. Mohanna, *Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles*, l'Harmattan, Paris, 2013



Karam note qu' « une dimension plus directement politique s'ajoute aux fonctions des associations qui n'en avaient pas forcément au départ.<sup>105</sup> »

Un article critique particulièrement ces associations et en fait une étude comparative<sup>106</sup>.

Il est difficile parfois de saisir le liens entre l'ONG et le politique au Liban :

« le paysage considéré évolue ds des relations et des va-et-vient permanents qui brouillent les catégories.<sup>107</sup> »

A l'issue de cette première partie, nous avons posé le contexte et nous sommes parvenus à établir plus clairement comment s'applique au Liban le confessionnalisme. Cette étude nous a permis de mettre en évidence les enjeux sur le plan politique comme social pour saisir le contexte dans lequel évoluent les ONG nationales comme internationales.

Nous avons établi par ailleurs, qu'Amel Association travaillait avec l'ensemble des acteurs présents dans le cadre de la réponse à la crise syrienne. Elle est établit sur le territoire libanais et particulièrement au Sud et à l'Est. Elle a également pris ses distances avec le parti politique qui avait initié sa création. Après avoir mis à jour son positionnement comme ONG non-confessionnelle, nous nous interrogeons à présent sur le(s) choix de ce type de positionnement au Liban compte tenu du contexte que nous venons d'analyser. C'est pourquoi, il convient à présent de s'attacher aux raisons du positionnement d'Amel Association affichée, comme une ONG non-confessionnelle.

---

105 K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », in Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

106 Nous n'avons pu retrouver cet article très critique qui semble avoir disparu de la toile. Il évoquait les liens entre politique et ONG, clientélisme et pouvoirs personnels au sein des ONG en prenant l'exemple d'Amel Association et d'une association irakienne.

107 K.Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », in Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

## ***Partie 2 : Amel ONG non-confessionnelle : stratégie de communication ou nouvelle voie ?***

Dans une seconde partie, nous vous invitons à explorer le positionnement d'Amel notamment en étudiant les termes utilisés pour définir son identité. Nous reviendrons ainsi sur la stratégie de communication utilisée, mais aussi sur les représentations au sein d'Amel du fait non-confessionnel. Il s'agira enfin de saisir l'ambition et la portée de l'ONG au sein de la société libanaise.

Dans le but de soulever et de répondre à l'ensemble de ces questionnements sur Amel et son positionnement, nous utiliserons dans cette partie non seulement des sources écrites sur le sujet, mais aussi des notes tirées de nos observations et prises pendant le stage, ainsi que quelques entretiens réalisés avec l'équipe d'Amel Association.

### ***I- Choix et originalité du positionnement d'Amel ONG non-confessionnelle : stratégie de communication ou nouvelle voie ?***

Dans cette première partie, nous partons d'un présupposé qui a émergé à la suite de nos observations lors de ce stage. En effet, Amel met en avant son action d'urgence et ses programmes destinés aux réfugiés cependant, ce choix de positionnement a-t-il été fait pour récupérer des financements, sachant que les ONG d'urgences peuvent bénéficier de plus d'aides financières puisqu'elles sont actives pendant des crises souvent très visibles ?

De même, la présentation d'Amel comme ONG non-confessionnelle permet-elle de récupérer les financements internationaux en provenance de pays laïcs ?

Pour cela, analysons la présentation d'Amel association dans ses programmes et à partir des documents produits pour répondre aux appels d'offres ou de demandes de financements.

Étudions également les perceptions recueillis du staff ainsi que les actions de communication ou encore les relations aux « financeurs » afin de permettre de répondre à ces questions.

## **1. L'identité de Amel**

### **1.1. Une identité multiple et non-confessionnelle**

**Remarque préliminaire sur les documents exploités.** Nous avons choisis des documents propres à l'ONG pour saisir comment elle se présente. Cependant, il faut savoir que ces documents ne sont pas généralisés, ils sont souvent produits par une personne qui les réutilise sans pour autant toujours les transmettre à ses successeurs. Nous avons donc choisi les documents les plus utilisés au sein de l'ONG pour détailler la communication d'Amel Association. Cette communication poursuit deux objectifs. Le premier est d'adresser sa communication aux bailleurs de fonds, puis auprès des bénéficiaires ou de la société libanaise.

**Le Choix du Nom.** Selon le document présentant la carte d'identité de l'ONG :

« Amel est le diminutif du « Comité National d'Action Populaire » : elle œuvre donc dans un cadre national global, avec des acteurs issus de la société civile. La symbolique du nom d'Amel est liée au « travailleur », celui qui forge le fer, et crée le changement... le nom d'Amel est donc devenu synonyme de réforme et de développement de la société.<sup>108</sup> »

Et : « à l'époque historique qui a suivi la 1<sup>ère</sup> invasion israélienne du Liban-sud, en 1978. Le Liban-Sud, où se trouve une montagne du nom de « Amel » (qui) abrite différentes communautés religieuses, et constitue également un foyer de misère et de souffrance. Ce contexte n'a pas empêché Amel de lutter pour l'édification d'un pays laïc et d'apporter son soutien à la cause palestinienne, cause arabe nationaliste par excellence<sup>109</sup>. »

Cet usage de la rhétorique (usage de symboles forts, terminologie : « n'a pas empêché », « foyer de misère et de souffrance ») nous présente une association reconnue qui œuvre dans et pour la société, une association qui semble avoir développé une certaine puissance et un grand rayonnement. Nous nous interrogeons sur la nécessité de présenter l'association de cette façon et

---

108 Document « carte d'identité d'Amel »

109 Document « carte d'identité d'Amel »

notons le langage militant<sup>110</sup>. Nous remarquons aussi, une nécessaire inscription dans l'histoire pour renforcer sa légitimité, ceci sans pour autant nous permettre de vérifier ces éléments.

Amel Association se présente comme une association qui met en œuvre des programmes dans le domaine de la santé. Suite à ses interventions en urgence, elle a replacé son action dans le cadre du développement :

« Les accords de Taëf en 1989 et la fin de la guerre ont marqué un tournant dans l'orientation stratégique de l'association qui est passée d'une logique d'urgence à des initiatives de développement à plus long terme, dédiées à la réduction des inégalités et à la promotion de la paix via le renforcement de la société civile et des valeurs démocratiques.<sup>111</sup> »

Ainsi, née dans l'urgence, Amel Association semble avoir réorienté ses objectifs pour répondre à des nouveaux besoins. Par exemple, Amel Association a permis de mettre en place une coopérative au Sud du Liban. Cet espace de production place l'ONG dans le domaine du développement agricole.

---

<sup>110</sup> Il serait intéressant de mener une étude comparative de la communication des ONG au Liban pour voir si Amel Association utilise le même langage. Également, cela permettrait d'observer si elle est mise en concurrence avec d'autres ONG libanaises, ce qui justifierait ce discours.

<sup>111</sup> Document « Carte d'identité d'Amel Association »



*Illustration 3: Photo utilisée pour la communication d'Amel Association, sous-titrée :  
Handmade accessories class—Kfair and Ibl Saki groups, Southern Lebanon*

Par ailleurs, Amel Association mène des programmes orientés vers l'aide aux réfugiés et aux libanais. Dans ces documents, nous remarquons que les bénéficiaires sont prioritairement les « femmes et les jeunes<sup>112</sup> ». En effet, l'association œuvre dans les domaines de l'enfance en partenariat avec l'UNICEF ou l'UNHCR, elle a mis en place des programmes spécifiques destinés aux femmes avec le partenariat UNWomen et OXFAM leur permettant d'apprendre l'artisanat puis la vente pour aller de la production au business. Au mois d'avril 2015, l'ONG a permis l'ouverture d'un magasin destiné à vendre les productions suite à la création de Menna<sup>113</sup>.

**Amel Association et le non-confessionnalisme.** Mais surtout, ce qui nous semble original dans la présentation d'Amel Association, c'est son affichage comme une ONG non-confessionnelle :

« Dans un pays où l'ensemble des institutions, du système politique et des relations sociales repose sur le confessionnalisme, la particularité de l'Association Amel réside dans son non-confessionnalisme<sup>114</sup>. »

---

112 Voir Annexe 2 : Objectifs et vision d'Amel Association

113 « *The Coffee and Goods Shop for Women Empowerment "Menna" is a project established by Amel Association International and funded by Oxfam Novib.* », in: <http://mennalb.com/down/Menna%20Pager%20UN%20Women%20Final.pdf>

114 Document « Carte d'identité d'Amel Association »

Notez la particularité de ce positionnement dans le paysage social et politique libanais. Se présenter de la sorte permet de dépasser les clivages politiques, confessionnels et de favoriser les adhésions. Cette identification nécessaire à l'appartenance du groupe est permise au niveau le plus global, c'est ce que nous allons préciser avec son positionnement comme ONG du Sud.

## 1.2. Une ONG du Sud

Amel est une ONG dite « du Sud » à qui l'on donne la parole. Invitée aux grands événements tels les discussions régionales en début d'année 2015 à Annam ou encore celle de Riad, l'ONG bénéficie d'un certain rayonnement et est très écoutée. Nous y reviendrons un peu plus loin lorsque nous évoquerons son internationalisation. Comment Amel se positionne vis à vis des ONG dites du Nord et vis à vis des autres ONG du Sud ? Comment fait-elle la différence ?

**Création d'Amel aux heures du Tiers-mondisme.** Constituée dans les années 1970, aux heures du tiers-mondisme et de la solidarité, Amel Association en a gardé le langage et le revendique clairement, comme l'attestent les nombreux articles publiés par M. Mohanna, son Président. Ainsi, il mentionne son « soutien aux causes justes des peuples » et s'inscrit, dans la logique de représentation de la solidarité à l'époque tiers-mondiste pendant laquelle sont dénoncés les « pillage du tiers-monde » et l'« échange inégal »<sup>115</sup>. M. Mohanna évoque à ce propos : « la distribution inégale de richesses »<sup>116</sup>.

L'ONG est présentée comme « outil principal de gestion des formes collectives pour penser la solidarité aujourd'hui », influencé par l'homogénéisation du milieu humanitaire.

**Comment Amel Association s'est positionnée dans l'après tiers-mondisme<sup>117</sup> ?** Elle semble d'abord parvenir à faire entendre sa voix au niveau national, puis lors de la crise syrienne

115 Hours B., « ONG et idéologies de la solidarité : du développement à l'humanitaire », in Dir. J-P Deler, Y-A

Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

116 Discours de M. Mohanna « Show me the money : pour des principes axés sur les principes humanitaires, le cas de Amel Association », *conférence annuelle International Council of Voluntary Agencies*, Genève 1 avril 2014

117 Voir les articles écrits et publiés par M. Mohanna dans la presse in : <http://www.amelinternational.org/index.php?catid=21&lang=eng>

sur le plan international en défendant son positionnement et son statut d'ONG du Sud avec une capacité à rallier autour d'elle d'autres ONG. Elle a notamment milité en faveur d'une action humanitaire menée par des ONG locales et nationales en raison de leur meilleure connaissance du terrain et des enjeux géostratégiques. C'est cet argumentaire et ce positionnement qui semblent lui avoir permis de jouer un rôle au Liban dans la gestion de la crise syrienne.

De plus, le fondateur dénonce à chaque occasion le « double standard » dans le milieu des ONG, qui distingue les ONG du Nord et du Sud. Cette distinction se pose entre autre, en termes de moyens pour mettre en œuvre les programmes.

Ainsi Ibriga précise :

« L'examen révèle un traitement différencié : les deux catégories d'ONG ne sont pas logées à la même enseigne. Ainsi les ONG étrangères (...) bénéficient dès l'obtention du label d'ONG des avantages attachés à ce statut. Tout autre est le sort réservé aux ONG nationales qui se voient privées de l'applicabilité immédiate du régime préférentiel<sup>118</sup> ».

Également, le Président d'Amel Association remet en cause la technicité du personnel éloigné des réalités de terrain :

« la mondialisation de l'économie de marché et l'affaiblissement de l'État aient fait dériver l'action humanitaire vers un excès de professionnalisme technique, une sur-médiatisation et la «charity business». Le trans-nationalisme et l'effacement progressif des frontières peuvent permettre aux citoyens internationaux d'aujourd'hui de travailler ensemble pour un monde plus juste.<sup>119</sup> »

**La haute technicité du personnel** . Il pose problème quant à la justesse de l'action, qui n'est alors pas en adéquation avec les besoins réels des bénéficiaires (la question a été soulevée notamment au moment de la mise en place de programmes de Cash au Liban).

Notons par ailleurs que certains auteurs<sup>120</sup> reconnaissent l'évolution de ces ONG du Sud et leur nécessaire professionnalisme :

---

118 Ibriga L-M, « Le statut des ONG du Sud : réalités, problèmes et enjeux », in : Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

119 Discours de M. Mohanna « Show me the money : pour des principes axés sur les principes humanitaires, le cas de Amel Association », *conférence annuelle International Council of Voluntary Agencies*, Genève 1 avril 2014

120 Ibriga L-M, « Le statut des ONG du Sud : réalités, problèmes et enjeux », in : Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

« L'amateurisme et l'improvisation ne sont plus de mise dans les interventions des ONG, autant l'établissement du cadre normatif de leur action doit quitter les rives de l'approximation pour s'installer sur les terres de la rigueur juridique<sup>121</sup> ».

**Concernant son positionnement vis à vis des autres ONG du Sud**, nous n'avons que peu d'éléments. Le Président d'Amel association préside un groupe d'ONG au Liban (le « Collectif d'ONG du Liban »), ce qui nous permet de dire qu'elle est reconnue par celles-ci<sup>122</sup>. Elle agit comme porte-parole de ces ONG du Sud profitant de la crise syrienne pour dénoncer ces différences de traitements ONG du Nord-ONG du Sud. Cependant, la mise en concurrence avec d'autres ONG libanaises rend fragile cette perception et ce positionnement.

La situation se résume donc ainsi, les ONG dites du Sud (nationales et locales) favorisent une mise en œuvre plus juste des programmes, en adéquation avec les réalités du terrain en raison de son expertise cependant, cette crise n'est-elle pas l'occasion de transformer ces relations vers un partenariat d' « égal à égal <sup>123</sup> » ?

**Vers une nouvelle relation Nord-Sud<sup>124</sup>**. Amel<sup>125</sup> est parvenue à se positionner parmi les ONG reconnues au Liban, ce qui lui donne une autre dimension dans les événements auxquels l'ONG est invitée. Amel Association essaie par son discours de développer une nouvelle approche, celle de « l'acceptation de l'Autre puisque nous voulons tous atteindre le même objectif : vivre le mieux possible, loin des inégalités et de l'injustice. <sup>126</sup> »

---

121 Ibriga L-M, « Le statut des ONG du Sud : réalités, problèmes et enjeux », in : Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

122 Voir la page réseaux sur le site d'Amel, in : <http://www.amelinternational.org/index.php?catid=185&lang=fr>

123 Selon la formule utilisée par le Président d'Amel Association, et consacré au partenariat mis en place avec Médecins du Monde-Liban

124 Les partenariat Nord-Sud, dans l'association Amel, notamment avec celui de Médecins du Monde ou encore de Medico (les deux principales ONG partenaires), pourraient faire l'objet d'une recherche complète, nous nous contenterons d'en évoquer quelques éléments.

125 Noter le document de réflexion, écrit suite à une conférence à laquelle Amel Association était invitée : « Partenariat Nord/Sud : les conditions de la réussite », *Humanitaire* [En ligne], 26 | 2010, mis en ligne le 07 janvier 2011, consulté le 08 septembre 2015. in : <http://humanitaire.revues.org/865>

126 Discours de M. Mohanna « Show me the money : pour des principes axés sur les principes humanitaires, le cas de Amel Association », *conférence annuelle International Council of Voluntary Agencies*, Genève 1 avril 2014



Cette ONG invitée aux grands événements peu ainsi diffuser son discours et rallier ceux qui partagent cette opinion.

Nous savons aussi que ce positionnement est très lié à la personnalité de son dirigeant. Son approche auprès d'autres dirigeants favorise la cohésion. Nous vous proposons donc de revenir en détail sur le lien entre la personnalité du Président-fondateur Mohanna et Amel Association.

### **1.3. La question de la légitimité à travers la personnalité du Président Kamel Mohanna**

La légitimité de l'association se base sur des « Fondements symboliques » sur lesquels s'appuie l'association<sup>127</sup>. Ils passent par l'autorité du Président fondateur. La légitimité sociale est une base importante de la légitimité au Liban, et ceci sachant que M. Mohanna bénéficie d'une grande reconnaissance dans son pays en raison de son activisme pendant la guerre dans les camps de réfugiés, mais aussi de son rôle de porte-parole d'Amel Association. Son influence, tout comme son expérience s'imposent donc aux autres<sup>128</sup>.

Comme l'ont souligné dans leur étude Carré & Zaoual et Badini, du fait de sa situation sociale et de ses mérites, lorsqu'un dirigeant d'ONG force l'admiration, son pouvoir charismatique est indiscutable. Ainsi, M. Mohanna reçoit de nombreuses visites dans son bureau personnel, ceci en vue d'aider ou conseiller ses invités.

La question plus large de la légitimité de cette association dans le paysage libanais semble ne pas se poser de la même façon pour Amel Association. Cette ONG présente depuis longtemps au Liban, bénéficie d'une bonne image dans la société libanaise<sup>129</sup>.

Cela nous conduit d'ailleurs à étudier, à partir de données recueillies, les perceptions et les représentations de l'ONG en son sein par ceux qui y travaillent.

---

127 Carré&Zaoual, « La dynamique des ONG : une approche interactionniste », in : Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

128 Badini, 1984 ; Carré&Zaoual, 1998

129 Peu de personnes étaient disposées à répondre à mon enquête, cependant, j'ai pu noter que lorsque j'évoquais mon stage avec Amel, les gens se montraient admiratifs de ce que réalisait cette ONG. J'ai pu mesurer ainsi sa dimension au Liban.

#### **1.4. Perceptions et représentations du staff : confessionnel, non-confessionnel ou multi-confessionnel ?**

Faute de retours des questionnaires adressés à l'ensemble des partenaires d'Amel (peu disponibles pour un face à face), et également faute de temps, nous devons nous contenter de trois entretiens réalisés à la fin du stage avec le staff d'Amel.

Nous avons trouvé également, deux thèses très approfondies sur le sujet. L'une, ancienne réalisée en 1973-74, par Y. Schemeil sur le système politique libanais<sup>130</sup> et l'autre beaucoup plus récente qui est à l'origine d'un ouvrage de F. Azar sur la construction identitaire et l'appartenance confessionnelle (citée précédemment)<sup>131</sup>.

Aussi, contrairement à notre idée de départ, nous ne présenterons pas comment Amel est perçu de l'extérieur mais, comment l'ONG est perçue par ceux qui agissent en son sein, portant également un regard critique sur les pratiques et les discours, tout en maintenant une solide conviction de la nécessité d'agir avec cette ONG.

Il est à noter que par facilité, les entretiens ont été réalisés en français, anglais et espagnol, soit les trois langues parlées par l'enquêteur. Cependant, les résultats seront présentés en français. Vous pouvez aussi vous référer aux notes de bas de page ajoutées (quand cela nous semblait judicieux) qui reproduisent les termes employés par l'enquête.

#### **Présentation des enquêtées :**

Stéphanie, libanaise de 26 ans en poste de « coordinatrice de Projet » (santé et cohésion sociale). Après des études d'Histoire et relations internationales, elle a cherché à postuler en ONG et a intégré Amel. C'est sa première expérience en ONG.

Madeleine, anglaise de 27 ans (sa perception de l'extérieur nous intéresse pour cette étude). Après des études en Sciences Politiques et Droit de l'Homme, elle a travaillé d'abord comme professeur puis, pour une association dans les centres de migrants. Elle a intégré Amel en février 2015 et a découvert le Liban à cette occasion. Elle occupe le poste de « *Reporting Officer* ».

---

130 Y. Schemeil, *Sociologie du système politique libanais*, sous la direction de M. Chatelus, Thèse présentée le 16 avril 1976, Sciences sociales de Grenoble

131 F. Azar, « Identité des groupes communautaires au Liban. Image de soi et de l'autre, stéréotypes et préjugés », Sous la direction de E. Enriquez. Thèse de doctorat en Psychologie, Soutenue en 1997, Université Paris 7. (Individu et société, identité collective)

Safaa, libanaise de 32 ans. Elle est « *Program coordinator - Gender* », en charge du projet MENAA. Son profil est intéressant puisque Safaa a travaillé pour de nombreuses ONG au Liban (KAFAA, *Justice without borders*, Père Alif Ousseiran Foundation, *Self Social Ethic Youths*). Elle a une formation de journaliste et a aussi travaillé dans le secteur (Mustaqbal, Annahar, Aliwaa).

### **La perception d'Amel par l'équipe**

- *Comment Amel est perçue par la population ?*

Stéphanie nous confirme que l'organisation est connue et bénéficie d'une image positive en raison de l'étendue des programmes principalement en santé. Safaa remarque que la population a une bonne image d'Amel Association, surtout autour des centres.

Pour Madeleine, la population est bien implantée puisqu'elle est très connue par les libanais.

Cependant, Safaa pointe une réalité : les libanais ne bénéficient pas de l'action d'Amel Association. Celle-ci s'adresse plus particulièrement aux syriens<sup>132</sup>. Elle évoque une répartition de 30 % libanais et de 70 % de syriens, ce qui crée un mécontentement parmi les libanais qui se montrent critiques.

- *Comment Amel est perçue par les bénéficiaires ?*

Stéphanie mentionne les focus-groupe dans lesquels ils sont souvent satisfaits des services.

Madeleine souligne cependant qu'ils n'ont pas nécessairement d'objectivité, ils le considèrent comme un service et espèrent en avoir un de qualité.

- *Comment Amel est perçue par les institutions libanaises ?*

Madeleine suppose qu'ils ont confiance en Amel Association puisqu'ils sont invités à des événements.

Notez que comme aucune des personnes interrogées ne travaille directement avec eux, aucune des enquêtées n'a pu répondre avec précision à cette question.

- *Comment Amel est perçue par la presse ?*

---

<sup>132</sup> C'est un commentaire qui est souvent revenu lors de mes rencontres au Liban lorsque j'évoquais mon stage, il me semble en effet que les libanais ne veulent plus supporter le poids de cette crise. Ils se sentent laissés pour compte.

Safaa est la seule à avoir répondu. Elle nous fait part de son expérience dans le paysage médiatique libanais. Elle mentionne le manque de réseau d'Amel Association pour maintenir la visibilité. Ceci est aussi lié au fait qu'il s'agisse d'une ONG représentée par un homme et donc la personnalité du Président et son ONG sont souvent associés.

Il en résulte donc une perception générale positive de l'action d'Amel pour le staff. Nous retiendrons également la différence de perception par la population dans le traitement par Amel Association entre libanais et syriens (nous y reviendrons en évoquant la question du financement). Enfin, le rapport aux médias semble problématique et ne bénéficie pas à Amel Association. Ces points évoqués vont donc être approfondis par la suite dans notre étude.

**Les points forts de l'ONG selon l'équipe d'Amel.** Qu'est ce qui fait la différence avec les autres ONG, quels sont les points forts d'Amel ? Pour Safaa, la variété des programmes et l'esprit d'équipe sont les points forts d'Amel. Par ailleurs, pour les trois interrogées, l'ONG accueille toute personne désireuse de se faire soigner dans les centres de santé, sans limiter l'accès à une catégorie de population. Pour Madeleine, l'histoire du Directeur et sa passion, son investissement pour ce projet préservent l'ONG de toute manipulation. Enfin, Stéphanie mentionne la diversité du staff et la présence de beaucoup de nationalités étrangères.

Ces éléments soulevés confirment ce que nous avons mentionné plus tôt. Amel Association semble être une ONG ouverte sur le terrain, cela favorise son rayonnement sur le plan local comme national.

**Sur la question du non-confessionnalisme** Comment situes-tu l'ONG par rapport au non-confessionnalisme ? A cette question, Safaa a répondu qu'Amel était non-confessionnelle. Madeleine et Stéphanie sont restées plus vagues dans leurs réponses.

- *Comment Amel est acceptée sur le terrain dans un contexte dans lequel l'appartenance religieuse est affichée ?*

Pour Safaa, les 24 centres d'Amel répartis sur l'ensemble du Liban ne respectent pas la répartition religieuse (exemple : Chiah est sunnite, Zahlé est chrétienne, Amel association a des centres dans

les régions Druzes). Pour Madeleine, la religion est quelque chose d'individuel<sup>133</sup>. Pour elle, il n'y a pas d'idée de communauté religieuse. Stéphanie a répondu spontanément : « la religion n'a pas trop sa place ici on dirait ».

Nous observons donc dans les différentes perceptions que la notion de religion n'est pas quelque chose qui est prôné ou défendu par Amel, elle semble au contraire être l'affaire de chacun dans le respect de sa compréhension du fait religieux et de son intégration dans sa vie personnelle.

- *Comment définirais-tu le terme « non-confessionnel »?*

Pour Madeleine, c'est de ne pas montrer une religion propre à Amel Association et, dans le même temps, accepter toutes les religions à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation. Pour Stéphanie, il s'agit simplement de ne pas interférer dans la religion d'autrui. Pour Safaa, c'est de ne pas promouvoir une promotion et de favoriser la transparence et la variété des religions au sein du Staff.

- *Multi confessionnel ? Comment les distingues-tu ?*

Pour Madeleine, il s'agit de représenter une variété de confessions et de les promouvoir comme telles. Pour Safaa, il s'agit d'équilibrer la répartition entre confessions ou d'intégrer plus de bénéficiaires de différentes religions. Pour Stéphanie, il s'agit d'un positionnement sur le religieux.

- *Dans la pratique, comment observes-tu le non-confessionnalisme au sein d'Amel ?*

Pour Stéphanie, il semble que sur le terrain on oublie la religion, on est là pour l'homme. Au siège, cela ne semble pas interférer entre les membres du staff. Madeleine se montre assez réaliste en mentionnant qu'elle ne sait pas dans quels quartiers Amel Association peut travailler en raison de son positionnement non-confessionnel. Elle peut observer ce non-confessionnalisme dans le traitement des employés, mentionnant que chacun peut pratiquer la religion qu'il veut. Safaa se montre plus critique, en évoquant la réalité du terrain. Elle trouve que ce n'est pas

---

<sup>133</sup> Notons en remarque et pour rappel que Madeleine est anglaise aussi, peut-être est-ce là, l'influence de la tradition protestante, qui considère que la religion est l'affaire de chacun dans un lien direct à Dieu.

exactement ce qui s'y passe. Les centres ne se focalisent pas sur cet aspect, il faudrait transformer les programmes pour améliorer cela.

Amel est perçue par le staff comme non-confessionnelle, cela veut dire qu'en son sein, aucune confession prend le pas sur l'autre et que le staff ne se sent pas menacé par l'autre confession (ce qui est différent de ce qui peut être souvent perçu au Liban<sup>134</sup>).

Notons toutefois une distinction entre le siège et le terrain. En effet, il n'existe d'ailleurs pas de programme de cohésion sociale<sup>135</sup> travaillant cet aspect au Liban, nouvelle preuve que ce sujet est sensible.

Concernant le dépassement du communautaire, nous ne pouvons confirmer l'opinion de Madeleine en raison de sa nationalité. En effet, en étant extérieurs à la société libanaise, nous percevons les choses différemment, mais avons-nous pour autant les clés pour dire qu'Amel dépasse le communautarisme ? C'est à cette question que nous allons nous attacher.

**La question communautaire et identitaire.** Alors que cette question du communautaire<sup>136</sup> touche à l'identitaire, cependant, nous observons à travers les mots du staff que pour eux, Amel Association semble offrir un espace différent du reste du Liban. En cela l'action de cette ONG inspirée par son fondateur présente un certain intérêt.

**Comment expliquer les raisons de ce positionnement original d'Amel Association dans le paysage associatif libanais ?** D'abord, rappelons que M. Kamel Mohanna a fait ses études de médecine à Poitiers et quand on l'interroge, il utilise rapidement l'expérience laïque française. Nous pouvons donc penser que cette notion de la laïcité l'a influencé dans ce choix de positionnement. Pour lui, il ne s'agit que de réalisme. Le confessionnalisme mène aux conflits alors que supprimer le lien entre l'État et la religion permettrait à tous de se reconnaître dans une

---

134 F. Azar dans son ouvrage revient longuement sur la perception de l'Autre et la peur de sa disparition, ce qui semble être des traces laissées par la guerre.

135 Les programmes de cohésion sociale mis en place avec Amel Association et ses partenaires travaillent sur les rapports libanais-syriens.

136 En effet, selon Picard, la « "communautarisme politique ", soit l'inscription de la division communautaire dans le système constitutionnel du pays, est sorti renforcé de quinze années de guerre. », E. Picard, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits*, 15-16 | automne-hiver 1994, mis en ligne le 15 mars 2006

même nation. C'est donc aussi le constat qu'il fait, sur la société libanaise qui lui permet de se positionner. Enfin, Amel Association est mise en concurrence avec d'autres ONG et associations libanaises face à ces nouveaux enjeux de la communication. Il s'agit de spécifier l'action de l'ONG pour lui permettre d'occuper un espace et de renforcer son existence propre. C'est ce que nous vous proposons d'étudier à présent.

## ***2. Le renouvellement des usages de la communication, stratégies de financements et rapport aux médias.***

**Les nouveaux moyens de communication.** Cette réflexion, portée au sein des ONG sur les nouveaux moyens de communication, résulte de l'évolution du rôle des ONG dans la gestion des problématiques humanitaires mondiales mais aussi de la concurrence dans le rapport à l'accès aux fonds institutionnels. L'augmentation croissante du nombre de partenariats entre les ONG internationales et les acteurs locaux rend nécessaire la visibilité de l'action pour les bailleurs de fonds. Ainsi, se distinguer, dans le paysage des ONG permet de bénéficier d'une autre visibilité (il faudra interroger son efficacité) et de mobiliser des fonds (principalement internationaux).

Précisons que la communication d'Amel Association poursuit deux objectifs. Le premier est d'adresser sa communication aux « financeurs » pour des demandes d'aides. Le second est d'assurer sa communication auprès des bénéficiaires syriens et libanais. C'est pourquoi, il semble intéressant d'étudier cette communication à travers les programmes de financement.

### **2.1. Les stratégies de financements : les « Programmes crise syrienne » et le choix d'Amel association d'intégrer les Libanais**

Selon une étude du *Middle East Council of Church*, le collectif des ONG au Liban a recueilli en 1995 plus d'un billion de dollars d'aide internationale au Liban via les ONG<sup>137</sup>. Cependant, depuis la fin de la guerre ces financements ont considérablement été réduits.

---

<sup>137</sup> K. Karam, « Les associations au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

**L'aide au développement.** Aujourd'hui, l'aide internationale est tournée vers l'action de développement, principalement dans les zones rurales, autour des questions de la femme et la démocratisation. Hours<sup>138</sup> évoque le don entre des « acteurs identifiés, de société identifiables » à l'occasion d'un échange mutuel entre le bailleur de fond et l'ONG.

Ainsi, pour Karam<sup>139</sup>, les associations tournées vers la gestion urgence comme Amel Association ont eu deux solutions : soit elles pouvaient se reconvertir vers des domaines en se pliant aux demandes des bailleurs de fonds internationaux ; soit elles mettaient en œuvre des programmes d'action autofinancés. Il précise que dans le cas de financements étrangers, une partie des objectifs sont définis avec le partenaire étranger, plaçant ainsi l'ONG dans un système de filiation ou dépendance étrangère.

Soulignons toutefois une spécificité, pour le cas du Liban : le problème est aussi confessionnel et il resurgit au niveau économique lorsque les financements se mêlent à des intérêts particuliers :

« l'intérêt " national " n'est que le paravent d'un enjeu implicite qui se situe, lui, au niveau communautaire<sup>140</sup>. »

La difficulté étant de la distinction entre ce qui est propre à l'action publique et à celle d'un acteur.

**La question du financement, sujet sensible pour Amel association.** Observez à ce sujet l'éditorial du rapport crise syrienne de Juin 2014<sup>141</sup> qui souligne ce besoin urgent de financements.

---

138 B. Hours, « ONG et idéologies de la solidarité : du développement à l'humanitaire », in Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

139 K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, CNRS Editions, Paris, 2012

140 E. Picard, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits*, 15-16 | automne-hiver 1994, mis en ligne le 15 mars 2006

141 Notons que le recueil d'information sur ce sujet a été limité pour le cas d'Amel Association. Le financement et la répartition des programmes semble un peu hermétique.



En effet, l'association disposant de ressources limitées a fait un double choix mais a surtout accentué sa dépendance financière, ceci l'obligeant alors à jouer le jeu des Ambassades et de la diplomatie qu'elle conteste par ailleurs<sup>142</sup>.

**Amel Association dans la gestion de la crise syrienne.** Amel association a pu bénéficier de financements adressés aux syriens. En effet, nombreux sont les humanitaires qui observent l'afflux de capitaux pour financer les crises ou les urgences, particulièrement quand celles-ci sont très médiatisées. C'est aussi le constat que l'on a pu faire au Liban.

Cependant, les déboires autour de la gestion financière des interventions d'urgence lors du Tsunami<sup>143</sup> ont eu pour effets de renforcer les contrôles financiers des bailleurs de fonds. Cela s'observe notamment à travers la réalisation d'audits réguliers à Amel Association.

Le positionnement de l'ONG semble toujours avoir été celui d'intégrer les libanais dans ses programmes. Ainsi M. Mohanna décrit la situation dans ses discours :

« 70,000 Libanais basculeront dans la pauvreté, en plus du million qui vit actuellement en dessous du seuil de pauvreté. En plus, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader, voitures piégées, attentats terroristes, roquettes syriennes tirées en territoire libanais, un sentiment de panique générale s'installant dans le pays, tout cela a un goût amer de déjà-vu. Nous sommes devant une situation catastrophique et explosive! L'aide humanitaire dont bénéficient les réfugiés syriens crée beaucoup de frustration dans les rangs des Libanais vulnérables qui se sentent abandonnés par l'Etat et par la communauté internationale, alors qu'ils affrontent les mêmes difficultés pour subsister que les réfugiés<sup>144</sup>. »

Cependant, comme le mentionnait Safaa plus tôt et comme nous l'avons spécifié, dans la réalité, les libanais bénéficient assez peu de ces programmes, ceci bien que l'approche communautaire<sup>145</sup>

---

142 Au cours du stage, j'ai encadré de nombreuses visites terrain pour assurer la partie communication, auprès des bailleurs de fonds dont principalement les représentants d'Ambassades. Or dans ces articles et dans son discours M. Mohanna fustige les ONG qui fonctionnent main dans la main avec les politiques.

143 Voir à ce sujet : **P. Ozer & F. De Longueville**, « Tsunami en Asie du Sud-Est : retour sur la gestion d'un cataclysme naturel apocalyptique », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Environment, Nature, Landscape, document 321, Online since 14 October 2005, connection on 1 September 2015. In : <http://cybergeo.revues.org/3081> ;

144 Discours de 2014, la plupart de ces idées sont reprises dans plusieurs discours, in : <http://www.amelinternational.org/index.php?catid=17&lang=eng>

145 « *local and community-based response* », voir le détail dans : *Amel's Activity report « Syrian refugees Emergency Response », April-October 2013*

de l'ONG ait été mise en place en vue d'assurer la cohésion sociale et la cohérence des programmes avec les libanais et les syriens :

« La longue implantation et présence d'Amel dans les communautés respectives a permis l'acceptation de l'aide destinée aux réfugiés syriens, tout en prenant en compte les besoins des populations locales et favorisant la cohésion sociale entre la population d'accueil et les réfugiés. De ce point de vue, Amel adopte à travers ses programmes une approche communautaire afin de limiter les tensions entre les réfugiés et la population d'accueil et leur apporter une réponse adaptée à leurs besoins. »

**Remarques.** A partir de ce constat, nous nous permettons de formuler un commentaire sur les limites de la nature du projet défini par le bailleur, sur les populations cibles<sup>146</sup> désignées dans les programmes et les limites de l'aide ciblée ainsi que sur la durée du programme. En effet, le problème soulevé est celui de l'offre et de la demande. Quand les besoins sont ciblés vers une population, cela ferme les programmes aux autres besoins. Par ailleurs, les ONG ne vont pas modifier les cibles pour s'assurer de recevoir le financement et correspondre aux demandes des bailleurs de fonds. De plus, cette aide est établie pour une durée déterminée. Souvent, des programmes sont abandonnés faute de financement, comme ce fut le cas pour les programmes éducation d'Amel Association dans le Sud-Liban. Ces remarques semblent surtout vraies pour les gros bailleurs de type onusien. Mais des questions émergent : si l'accès aux financements publics est assimilé à une perte d'autonomie, les ONG ne risquent-elles pas de perdre leurs « états d'âme » ? L'accès aux fonds privés les rend-t-elle plus autonomes ? Comment Amel Association peut conserver son identité d'ONG du Sud proche des populations bénéficiaires, tout en accédant à ces financements nationaux et internationaux orientés ?

## **2.2. Récupérer des financements : des bailleurs de fonds institutionnels d'Amel association à l'absence de relais médiatiques**

**Revenons plus en détails sur les bailleurs de fonds d'Amel Association.** Notons que l'ONG bénéficie d'un grand nombre de soutiens financiers. Ils sont de deux types. Les Organisations Internationales<sup>147</sup> (OI) et nous savons qu'elles « apportent par leur soutien aux ONG, une caution morale non négligeable d'une part, auprès de l'ensemble des donateurs, et d'autre part, auprès des

<sup>146</sup> Voir à ce sujet les sites de l'ONU et de l'Union Européenne sur les financements de projets en ONG.

<sup>147</sup> Voir Annexe 6 : Amel Association Lebanon, Financial statement. Pour l'année 2014, les principales OI qui ont financées Amel sont : l'UNHCR avec un total de 6.670.000\$, l'UNICEF avec 488,590\$ et Unwomen avec 130,000\$.

gouvernements.<sup>148</sup>». Cependant, nous savons aussi que pour cela l'ONG doit se conformer à certaines règles<sup>149</sup>. Il y a donc un jeu entre représentants qui passe par le positionnement de l'ONG mais aussi par ce travail diplomatique<sup>150</sup>. Par ailleurs, il n'est pas rare de voir les agences se concurrencer entre elles sur le terrain, notamment l'UNHCR et l'UNICEF. Enfin, M. Mohanna critique leur comportement et le gaspillage :

« Les organisations internationales et leur staff doivent faire preuve de plus d'humilité. Les sommes extraordinaires dépensées en frais de gestion, sécurité, logistique et en ressources humaines sont incompatibles avec nos missions et nos devoirs<sup>151</sup> ».

Deuxièmement, les autres bailleurs sont les ONG partenaires dont Médecins du Monde<sup>152</sup> et Medico<sup>153</sup>. Même si nous le percevons tout juste en contexte professionnel, les auteurs nous conforment que là encore, rien n'est simple entre les ONG du Nord et celles du Sud. Les rapports sont souvent ambigus et contradictoires, ceci sachant que le partenaire du Sud est une source de légitimité pour un ONG du Nord. Pesche<sup>154</sup> évoque même le développement de liens de clientélisme avec celles Sud qui leurs servent à mettre en œuvre leurs actions et à légitimer leur place. Il semblerait que cette remarque puisse s'appliquer au cas libanais.

---

148 M. Donsimoni, « La relation donateur-ONG : le jeu du don », in Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

149 « chaque OI dispose de ses propres arrangements et de ses propres critères de sélection des ONG avec lesquelles il entend nouer des relations »

150 Donsimoni évoque même un « jeu d'influence », un « marchandage » sur le terrain autour du financement des ONG alors que le Président d'Amel dénonce le « Charity Buisness », l'ONG a été financée par l'Ambassade française à hauteur de 149,102\$ et l'Ambassade de Belgique avec 51,631\$. Egalement, l'Union Européenne a financé les programmes d'Amel avec 619,695\$. Voir annexe 6 : Amel Association Lebanon, Financial statement.

151 Discours de M. Mohanna « Show me the money : pour des principes axés sur les principes humanitaires, le cas de Amel Association », *conférence annuelle International Council of Voluntary Agencies*, Genève 1 avril 2014

152 Voir les programmes dans la Bekaa autour de Kamed el Loz, 63,934 consultations selon les chiffres de 2013. In : <http://www.medecinsdumonde.org/A-l-international/Liban>

153 Voir Annexe 6 : Amel Association Lebanon, Financial statement. Pour l'année 2014, les principales ONG qui ont financées Amel sont : Medico avec 1,212,960\$, MdM 754,298\$, et Danish Refugee Council avec 355,452\$ et Save the Children à hauteur de 119,780\$.

154 Pesche D., « Les ONG dans le domaine du développement rural » in Dir. J-P Deler, Y-A Fauré, A. Piveteau, P-J Roca, *ONG et développement, société, économie, politique*, Karthala, Paris, 1998

Enfin, l'autre élément clé d'une ONG, passée la question du financement de ses programmes, c'est sa présence médiatique, sa capacité à occuper un espace qui la rend visible.

**Paroles de l'équipe sur l'absence de relais médiatique.** Nous l'avons vu précédemment, Safaa de l'équipe d'Amel mentionnait plus tôt l'absence de relais médiatique. Et au Liban : « rares sont en effet les journaux, les télévisions ou les radios qui ont les moyens de définir une ligne éditoriale indépendante <sup>155</sup>», comme le mentionnait Georges Achi du quotidien *L'Orient le Jour*. Cela nous interroge donc sur les canaux dont dispose Amel Association pour faire passer son discours laïc et pour promouvoir l'idée d'une nation unie au Liban.

Comment faire passer un discours humaniste : droits de l'homme et tolérance religieuse au Liban ?

**Le Liban, un pays ouvert ?** Comment est-il possible sans relais médiatique de faire passer ce discours au Liban ? Des auteurs soulignent d'abord l'ouverture du pays qui permet de développer la pluralité des opinions :

« le Liban compte toujours au rang des pays les plus ouverts de la région. En attestent notamment la richesse de sa presse écrite et de son audiovisuel.<sup>156</sup>»

Les moyens de communication de masse ont pour fonction de mobiliser le public mais la presse écrite subit le monopole de Nahar<sup>157</sup>. Selon lui, il s'agit d'organiser le passage à l'action. « Mobiliser c'est à dire mettre en avant des forces potentielles, leur donner un contenu opérationnel ». Il s'agirait donc pour les médias de faire prendre conscience des réalités pour aller vers le changement.

Or, bien que plus ouverts que d'autres États de la région, la situation des médias au Liban est

---

155 Mehzer L., « "Cadrage" Liban : ces médias qui font et défont les guerres », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°59

156 Abou Assi J., « "Les médias libanais" : entre confessionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°69

157 Y. Schemel, *Sociologie du système politique libanais*, sous la direction de M. CHATELUS, Sciences sociales de Grenoble, thèse présentée le 16 avril 1976

complexe. Traversée de nombreuses influences, elle ne semble pas permettre l'émergence d'une expression libre déconnectée du confessionnalisme.

### **2.3. La réalité d'une ONG locale libanaise et de son discours humaniste : droits de l'homme et tolérance religieuse au Liban.**

Le Président de Amel Association reprend des éléments clés de sa vision et l'expose à Genève en avril 2014. Ces mots ont été repris à l'occasion d'autres conférences internationales (à Rabbat, à New York, à Amman, ...) :

« Amel s'est développée et étendue sur l'ensemble du territoire libanais et a créé un courant parallèle, ouvert à tous et totalement dévoué au développement équilibré, au dialogue et (...) Amel est bâtie sur la vision d'une société participative et respectueuse de l'humanité de chacun qui engendre une autonomisation économique et sociale des populations locales. Amel espère contribuer à la construction d'une société démocratique et prospère au Liban, où tous les individus, quel que soit leur confession, appartenance politique, niveau socio-économique ou nationalité vivront en harmonie; un pays où la citoyenneté deviendra un réel concept partagé par tous et où les droits fondamentaux (santé, éducation...) seront assurés par l'État. C'est dans ce sens que l'association a adopté le slogan "Pensée positive et optimisme permanent" et la théorie des 3P (des Principes qui définissent une Position qui l'on met en Pratique), afin de réunir les efforts de chacun pour que les discours se concrétisent en action sur le terrain. »

Du discours à l'action, il est difficile de mesurer comment Amel agit sur ces terrains. Cependant, nous pouvons observer si Amel parvient à diffuser ce message au Liban et dans le cas contraire, quelles sont les contraintes ou difficultés auxquelles l'association est confrontée.

### **2.4. Confessionnalisme et médias, vers la création de la Maison des droits de l'Homme**

**Confessionnalisme et médias.** Abou Assi souligne par ailleurs le rapport étroit entre le confessionnalisme et l'état de la presse au Liban, puisque « la notion de média national n'existe

pas<sup>158</sup>. ». Il précise également que les partis politiques ont la main mise sur les médias. Cela rejoint les propos de Safaa que nous avons recueillis.

Après l'assassinat de Rafic Hariri, les médias se sont développés grâce aux nouvelles technologies. Mais ces évolutions n'ont pas vu se modifier les lignes éditoriales directement reliées aux conceptions communautaires. Cette autocensure a été doublée de stéréotypes renvoyant une image négative de « l'autre ».

L'auteur en appelle même à la libération de l'espace médiatique de la tutelle confessionnelle :

« les Libanais seraient pourtant bien inspirés de se libérer maintenant de la tutelle libanaise, chape de plomb religieuse et politique qui pèse lourdement sur leur avenir et celui de la construction étatique. (...) de même que la tutelle politique, une autre forme de tutelle, médiatique, celle-là pèse sur les Libanais. Et elle empêche la création d'un média à même de véhiculer des idées et des principes qui permettraient la construction d'une société civile et l'établissement d'un État de droit basé sur une "laïcité laïcisée", libérée de tout confessionnalisme<sup>159</sup>. »

Dans ce contexte, cela semble complexe, pour Amel Association, de promouvoir cet esprit laïc et de faire entendre sa voix, tout en restant éloigné de ces logiques (partis confessionnels-médias). Cependant, les représentants d'Amel conscients de cette situation n'entendent pas s'y adapter mais y travailler la société peu à peu. Pour cela, ils utilisent d'autres canaux tels qu'internet ou encore la création d'un espace.

**La maison des droits de l'Homme d'Amel Association.** Consciente de devoir agir dans différents domaines pour développer Amel Association et en vue de trouver d'autres moyens de faire passer le message et de sensibiliser sur ces notions de droit de l'homme et du non-confessionnalisme, Amel a mis en place la maison des droits de l'homme.

Depuis 2005, l'association organise des « séances éducatives et des séminaires » autour de sujets concernant les « droits civils, la citoyenneté, la paix, la justice internationale, la démocratie ». La

---

158 J. Abou Assi, « "Les médias libanais" : entre confessionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°69

159 J. Abou Assi, « "Les médias libanais" : entre confessionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°69

cible principale est les jeunes libanais et l'objectif défini, est d'établir un « dialogue entre toutes les catégories de la société libanaise et à créer un espace d'échange d'expériences, d'informations et de communication, basée sur les principes de l'égalité et de la citoyenneté ce qui permet d'établir un lien de confiance entre ces différents groupes. ». Sans précision sur ces « groupes », nous percevons qu'Amel cherche à travailler les perceptions en créant un espace non-confessionnel et intergénérationnel pour réfléchir ensemble sur la société civile, comment l'investir et par quels moyens.

Le travail d'Amel dans le programme « *Democracy and humans rights* <sup>160</sup> » s'est développé de plus en plus avec l'ouverture de « La Maison Amel pour les droits de l'homme », pour inclure des actions de plaidoyer, contribuer à la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au Liban, lutter contre la discrimination « fondées sur la religion, la race ou le sexe<sup>161</sup> » et « défendre les droits des travailleurs et des réfugiés ». Mais, depuis 2013, les activités d'Amel Association étant orientées vers la gestion de la crise syrienne, la maison des droits de l'homme a dû être mise de côté.

Cependant, un programme de formation d'université s'est poursuivi par deux formations :

L'une, autour de la question des droits des réfugiés palestiniens : « *Amel House of Human Rights organized a workshop on Palestinian Refugees' Rights in Lebanon on Saturday 16 March 2013*<sup>162</sup> ». L'autre, un séminaire annuel mis en place depuis 2011<sup>163</sup> : *the "Summer School on Law and Armed Conflict*<sup>164</sup> ».

---

160 <http://www.amelinternational.org/index.php?lang=eng&article=42&cat=&action=viewarticle>

161 <http://www.amelinternational.org/index.php?lang=eng&article=42&cat=&action=viewarticle>

162 <http://www.amelinternational.org/index.php?lang=eng&article=293&cat=&action=viewarticle>

163 « *Amel Association, is organizing the Summer School on Law and Armed Conflict every year since 2011.* », in : <http://www.amelinternational.org/index.php?lang=eng&article=324&cat=&action=viewarticle>

164 <http://www.amelinternational.org/index.php?lang=eng&article=324&cat=&action=viewarticle>

## 2.5. Les limites du positionnement non-confessionnel d'Amel au Liban

**Utopie de la pensée, utopie de la solution ?** Serait-ce une utopie de penser que les prises de conscience peuvent aller vers d'autres voies ? Comment concevoir le changement dans les représentations vers des rapports sociétaux guidés par le non-confessionnalisme ?

Amel s'interroge sur un possible changement :

« Le Liban devrait-il se contenter d'accepter ce que semble être son destin au cours de son histoire, c'est à dire une dialectique tragique de coexistence bloquée <sup>165</sup>? »

Mais il croit aux « chances qui se présentent pour promouvoir un processus de transformation des rapports de coexistence en rapports de diversité, subordonnés à l'apparence nationale et à la vie de la communauté sociale nationale<sup>166</sup> ».

L'espoir ne serait donc pas vain et les dirigeants d'Amel osent y croire. Cependant, pour assurer ce positionnement défendu du non-confessionnalisme, il faudra prendre en compte certaines limites que nous avons soulevées.

**Les limites d'un tel positionnement pour Amel Association.** Nous avons pu vérifier à travers notre étude que ce positionnement n'est pas une stratégie de communication mais une intuition du Président d'Amel (sans doute influencé par la laïcité française et les partis de la Gauche libanaise favorables à une « vraie » démocratie), conscient de l'importance de ce positionnement. Nous n'avons pu répondre avec exactitude aux présupposés que nous avons formulés à savoir si le positionnement d'Amel vers l'action d'urgence et vers les réfugiés ainsi que la présentation d'Amel comme une ONG laïque était une stratégie pour récupérer des financements internationaux. En effet, nous n'avons pas trouvé d'éléments concluants probants pour confirmer ou infirmer cela ms pas stratégie de communication plus question d'une intuition du Président.

La personnalisation du pouvoir au sein de l'ONG semble être un frein à son action. Petite ONG familiale, Amel Association est en train de grandir et sans doute de perfectionner son approche.

---

165 Amil M., *L'État confessionnel, le cas libanais*, La Brèche, 1996

166 Amil M., *L'État confessionnel, le cas libanais*, La Brèche, 1996



Cependant, il faut savoir que la question de la succession posera celle de la continuité de l'entreprise d'Amel Association. Puisque l'ONG bénéficie largement de la personnalité du Président Kamel Mohanna, si nous regardons les aspects positifs de cette personnalisation d'Amel, nous observons que cela lui permet d'entretenir ses amitiés professionnelles. En revanche l'aspect négatif de ce positionnement est d'associer une personnalité à une ONG. En effet, cela peut nuire à son image et à sa fiabilité.

A travers ses discours, M. Mohanna défend l'idée d'une société civile libanaise connectée à la société civile internationale. C'est pourquoi, nous vous proposons de revenir sur cette notion de société civile en cherchant son existence au Liban et en observant la société civile libanaise.

## ***II- Vers une nouvelle voie ou un nouveau dogme : à la recherche de la société civile au Liban***

### ***1. A la recherche d'une société civile libanaise...***

#### **1.1. Le concept de société civile.**

Avant notre étude sur le Liban, revenons au concept de société civile. De l'Antiquité aux Lumières, la société civile est opposée à l'État de nature. Du latin, les termes *civitas* et *societas civilis* ou *res publica* se confondent. Ce n'est qu'après la Révolution française et la conception de l'État-nation que la notion de société civile est opposée à l'État, pour signifier ce qui relève du domaine privé, de la société sans l'État. Le concept de société civile est formulé en 1821 dans *Les Principes de la philosophie du droit* par Hegel. A travers ce concept, il souhaitait centrer son attention sur le changement le plus significatif de la modernité politique : la séparation de la « vie civile » et de la « vie politique », de la société et de l'État.

Dans son article, Etemadi<sup>167</sup> interroge l'émergence et le renforcement d'un concept devenu réalité. Partant des expériences de la chute du communisme, des limites du système démocratique et des effets négatifs de la mondialisation au Sud, l'auteur démontre « la formation d'un ensemble inédit d'efforts et de résistance, qui au nom de la société civile s'engagent dans des pratiques

---

<sup>167</sup> N. Etemani, « Limites et actualité du concept de société civile », Figures civiles de l'auto-émancipation sociale, in *L'homme et la société*, n°136-137, 2000

d'émancipation, que ce soit contre les États autoritaires ou les effets dualisants de la libération économique. ». Il met en évidence les « revendications de nouveaux espaces de libération <sup>168</sup>».

Puis, reprenant Habermas<sup>169</sup>, il mentionne le rôle de celle-ci dans la constitution d'espaces et de volontés politiques, d'un ensemble de citoyens tout en soulevant les contradictions du concept. Et il précise enfin le rôle des associations : « ce sont elles qui rattachent la composante de la société à la citoyenneté<sup>170</sup> ».

Sans rentrer dans un débat idéologique<sup>171</sup>, nous suivons ces acceptations et adopterons la définition qui nous semble la plus appropriée à notre sujet d'étude. Celle proposée par D. Colas nous permet de préciser notre conception de la société civile :

« Elle désigne la vie sociale organisée selon sa propre logique, notamment associative, qui assurerait la dynamique économique, culturelle et politique »<sup>172</sup>.

C'est donc dans ce sens que nous allons observer à présent la société libanaise.

## 1.2. La société civile libanaise ?

Le Liban a-t-il connu ou connaît-il l'émergence d'une conscience citoyenne dans un espace public national ? Ces pratiques citoyennes peuvent-elles s'inscrire dans le milieu associatif ? Après la guerre civile, de nouvelles formes d'association et de mobilisation sociale marquent une évolution, un changement du militantisme. Pour Messana<sup>173</sup>, ces initiatives de la société civile libanaise sont pionnières dans le monde arabe.

---

168 N. Etemani, « Limites et actualité du concept de société civile », *Figures civiles de l'auto-émancipation sociale*, in *L'homme et la société*, n°136-137, 2000

169 Notamment l'ouvrage : Habermas, *Droit et Démocratie : entre faits et normes*, 1997

170 N. Etemani, « Limites et actualité du concept de société civile », *Figures civiles de l'auto-émancipation sociale*, in *L'homme et la société*, n°136-137, 2000

171 Certains disent qu'elle est inexistante parce qu'elle ne peut constituer un tout, d'autres lui accordent un rôle de troisième pouvoir (titre de l'ouvrage de Nicanor Perlas, *La société civile, le troisième pouvoir* sorti en 2003 )

172 D. Colas, « La "société civile" : un spectre qui hante l'Europe communiste et postcommuniste », *Sortir du communisme, changer d'époque : après la chute du Mur*, Paris, PUF, 2011

173 Messara, « Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin, in : *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N° 81-82, 1996

Selon Y. Schemeil, en 1976, au Liban :

« la participation se situe entre le confessionnalisme et la laïcisation où seule jouerait la compétition entre intérêts et idées. Carrefour où se pressent parfois, ds la plus grande confusion, les tenants les plus conciliants du Pacte National, ceux qui le dénoncent parce qu'il ne correspond plus à la réalité démographique, ceux qui veulent le remplacer par un système majoritaire ou révolutionnaire<sup>174</sup>. »

Rompant avec cette idée d'une société civile unifiée, il mentionne les affrontements entre les acteurs qui la composent mais aussi un jeu identitaire autour du confessionnalisme. Pour Messara, la citoyenneté s'exprime et est « vivante dans le pays grâce à la structure multi-communautaire et à la liberté des associations <sup>175</sup>». Il mentionne également la polarisation des engagements après la guerre, « malgré l'émergence d'une citoyenneté renouvelée et en gestation<sup>176</sup> ». Nous observons donc l'évolution et le mouvement qui sont liés à l'émergence de cette société civile au Liban d'après-guerre. Ce mouvement semble se renforcer depuis les années 1990.

Ainsi, plus récemment, Karam mentionne que:

la « nouveauté de ce militantisme réside d'une part, dans le fait que la structure associative consiste pour eux une réponse à leur propre autocritique de militant dans les partis politiques (manque de Démocratie interne, absence de transparence) et d'autre part d'un changement de génération<sup>177</sup> ».

Il souligne donc ces changements, qu'il relie aux militants des partis politiques. Cela est vrai notamment en 2005, le tourment étant venu des manifestations. Nous pouvons l'observer aujourd'hui encore autour de la campagne « Vous puez »<sup>178</sup>.

---

174 Y. Schemeil, *Sociologie du système politique libanais*, sous la direction de M. Chatelus, Sciences sociales de Grenoble, thèse présentée le 16 avril 1976

175 Messara, « Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin, *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N° 81-82, 1996

176 Messara, « Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin, *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N° 81-82, 1996

177 K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », in Dir. S. Ben Néfisa, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, CNRS Editions, Paris, 2012

**Société civile vers la redéfinition d'un espace public libanais.** Cela nous interroge également sur le rapport de ces acteurs avec l'État. Pour Karam, ils ne « jouent plus le rôle d'avant-garde ni même celui de catalyseurs des revendications auquel ils prétendaient<sup>179</sup> »

Alors que pourtant :

« la société civile [est vécue] comme un espace intermédiaire de négociation de la citoyenneté et de confrontation des intérêts (...) on peut également (...) l'entendre comme un lieu d'avant-garde ou d'expérimentation intellectuelle, politique et sociale, voire comme un lieu de résistance (Havel, 1989). Dans ce sens, les associations au Liban, ou du moins certaines d'entre elles, jouent ce rôle et peuvent à ce titre, être considérées comme des associations pré-politiques. D'autres évoluent vers une action et des objectifs plus directement politiques<sup>180</sup>. ».

Dans son étude de la société civile, il privilégie deux axes d'analyse : 1) le thème de la conscience civique qui permet la mobilisation et apparaît en vue de pallier aux défaillances du service public et de l'État ; 2) la « mobilisation citoyenne » qui a souvent lieu au sein du cadre confessionnel, communautaire ou nationalisme. C'est ce que Y. Schemeil nous décrivait.

Enfin, les associations entendent jouer un rôle dans cette société civile et pour Karam, elles « participe[ent] à la redéfinition des espaces publics et privés, combinant, intérêts publics et privés<sup>181</sup> ». Les deux sont intimement liées, il n'y a donc selon lui pas d'intérêt uniquement public et neutre au Liban. Et pour Messara, ce sont les associations « qui rattachent la composante des sociétés à la citoyenneté<sup>182</sup>».

---

178 Voir à ce sujet l'article de M. Kostrz, « Vous puez ! » : un mouvement populaire se bat contre les élites libanaises, Médiapart, le 01 septembre 2015,

in: <http://www.mediapart.fr/journal/international/010915/vous-puez-un-mouvement-populaire-se-bat-contre-les-elites-politiques-libanaises>

et l'article plus critique de A-M El Hage, « La campagne « Vous puez ! » perd le contrôle de la situation, le centre-ville transformé en champ de bataille », L'Orient le jour, du 24 août 2015, in : <http://www.lorientlejour.com/article/940641/la-campagne-vous-puez-perd-le-contrôle-de-la-situation-le-centre-ville-transforme-en-champ-de-bataille.html>

179 K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », in Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

180 K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », in Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

181 K. Karam, « Les association au Liban entre caritatif et politique », In Dir. S. Ben Néfisa, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS Editions, Paris, 2012

182 Messara, « Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin, *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N° 81-82, 1996

### **1.3. Les associations locales et la société civile au Liban dans la crise syrienne, vers une république laïque ?**

**Les associations locales : supports de la crise syrienne.** Les associations ont été le principal relais de soutien aux réfugiés syriens. Il faut donc reconnaître leur dynamisme dans cette crise au Liban. Ces associations ont joué un rôle décisif dans la gestion de l'accueil aux réfugiés et de nombreux échanges avec les syriens, comme les libanais l'attestent, preuve sans doute que tout ne se joue sans doute pas uniquement sur le plan politique. Cependant, après avoir dit cela, il ne faut pas oublier les intérêts personnels qui se jouent autour de la gestion économique et politique dans le cadre de la crise syrienne.

**Les intérêts personnels frein à l'ancrage de la société civile libanaise.** Picard en appelle à la vigilance concernant les actions menées par la société civile libanaise qui pourraient à nouveau être entravées par l'expression de ce communautarisme qui porte atteinte aux intérêts publics :

« la présence au gouvernement et dans les hautes sphères de la fonction publique de personnalités représentant explicitement une communauté ou un segment communautaire, et tout aussi explicitement en compétition avec d'autres représentants d'autres segments communautaires, transforme inévitablement la recherche du bien public en défense des intérêts privés<sup>183</sup>. ».

### **1.4. Vers la déconfessionnalisation, la campagne « vous puez », l'expression d'un nouvel appel ?**

L'auteur nous interpelle encore sur l'avenir du Liban dans ce processus de stabilisation si la place n'est plus accordée au collectif et si les décisions des acteurs ne s'appuient plus sur une base populaire<sup>184</sup>.

« Entre exigence de déconfessionnalisation et calcification du communautarisme, entre besoins d'équipements collectifs et logiques des réseaux communautaires, leur choix met en

---

183 E. Picard, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits* [En ligne], 15-16, automne-hiver 1994, mis en ligne le 15 mars 2006, consulté le 05 septembre 2015.

184 C'est une remarque importante que nous retrouvons chez Messara.

cause la redéfinition même du pays, de sa place dans le Moyen-Orient du processus de paix, des modalités de représentation de ses populations, et de légitimation de son pouvoir politique. »

Cette déconfessionnalisation semble nécessaire au développement et à l'ancrage de cette société civile alors que c'est ce que réclament les jeunes qui se sont exprimés lors de la campagne « Vous puez » :

« Familial, bon enfant et pacifique, le public était également composé d'universitaires engagés, d'activistes de la société civile et de mouvements de gauche. Il n'avait pas hésité à se déplacer de loin, de Saïda ou Nabatiyé pour certains, de Bickfaya ou Bsalim pour d'autres, et brandissait des slogans et écriteaux d'une grande variété réclamant pêle-mêle le changement, la démission du gouvernement, un État laïc, ou tout simplement une solution à la crise des déchets .. (...) Plus virulents, certains slogans maniaient carrément l'insulte à l'égard de la classe politique. « Démissionnez », « Tfeh, vous puez », ou « Partez, vous nous avez assez insultés », disaient les moins véhéments (...). « Nous en avons assez de leurs partages du gâteau ! Il est grand temps que les hommes politiques respectent le peuple. <sup>185</sup> »

Nous avons pu observer comme ce mouvement a pu être l'occasion d'échanges passionnés sur les réseaux sociaux mais aussi dans la vie quotidienne des libanais. Faire ce constat, c'est observer que le tissu de cette société civile libanaise, certes à multiples facettes mais aussi présente et désormais visible, espère avoir accès à un changement de société, qui ne se fera pas sans action.

Cependant, nous ne pouvons mesurer si cette envie de changement et ce possible passage à l'action touchent toutes les couches de la population. Nous pouvons imaginer que les couches les plus pauvres de la société sont plutôt tournées vers leur propre nécessité de subsistance.

Après avoir détaillé le concept de société civile et après avoir étudié comment il s'appliquait aux paysage associatif libanais, observons le cas d'Amel Association qui milite en faveur de cette société civile, en commençant par le regard de son équipe.

---

185 <http://www.lorientlejour.com/article/940641/la-campagne-vous-puez-perd-le-contrôle-de-la-situation-le-centre-ville-transforme-en-champ-de-bataille.html>

## 2. L'ONG Amel, une nouvelle voie ?

Amel affiche clairement, via ses outils de communication mais aussi dans les discours prononcés du Président, son ambition d'aller vers d'autres horizons pour la société de demain. Nous vous proposons de saisir, à travers les regards croisés du staff, comment il conçoit ces changements.

### 2.1. L'équipe d'Amel, propos recueillis sur la société civile libanaise

- *Penses-tu qu'il existe une société civile organisée au Liban<sup>186</sup> ?*

Stéphanie pense que « c'est impossible au Liban. Si on enlève les partis politiques alors peut-être qu'elle pourrait exister ». Madeleine abonde dans son sens en précisant que « l'histoire violente et difficile » a entraîné chez la population libanaise une « attitude de réponse à une crise<sup>187</sup> » permanente<sup>188</sup>. Cela « ne laisse pas la place au développement d'une forme d'activisme<sup>189</sup> ». En revanche, Safaa pense sans aucun doute que cette société civile existe au Liban<sup>190</sup>. Pour elle, la plupart des initiatives en matière de développement ont été développées par la société civile.

- *Penses-tu qu'Amel Association s'inscrit dans une société civile non-confessionnelle au Liban ?*

Poursuivant son argumentaire, Safaa pense que oui sans développer sa réponse. Pour Stéphanie, qui évolue dans sa réflexion au cours de l'enquête : « La société civile serait ce vide d'État comblé par les ONG ». Alors que Madeleine ne se prononce pas sur cette question<sup>191</sup>, elle mentionne toutefois les réseaux d'ONG libanaises que dirige le Président Mohanna : « LNN » (ou Libanese National NGO network).

---

186 Il est à noter que le choix des termes utilisé est très intéressant, aussi vous trouverez en note, les citations reproduites dans la langue choisie par l'enquêtée.

187 « *No creo, a causa de ka historia violente y difficile se desarrolla una actitud de crisis response* »

188 Sociale et économique principalement.

189 « *No deja espacio para desarrollar este tipo de activismo* ».

190 « *Yes for sure ! Major development in Lebanon is development imposed by this civil society.* »

191 « *No conzco la situacion sufficiently bien y no se si existe eso. El presidente de Amel Association dirige el LNN.* »

- *Penses-tu qu'Amel Association porte le message d'une société civile libanaise ?*

Madeleine pense que les projets menés par Amel Association peuvent renforcer cette société civile<sup>192</sup>. Stéphanie abonde dans son sens sans préciser. Elle a par ailleurs mené un programme « *social cohesion* » mené pour favoriser une meilleure acceptation de l'Autre entre syriens et libanais<sup>193</sup>. Elle est convaincue de la nécessité de travailler sur les représentations dans les programmes d'Amel. Enfin, Safaa se montre plus mesurée, elle pense qu'Amel se situe dans un entre deux, en ayant tout de même un pied dans la société civile. Cela est renforcé par Amel Association à travers les programmes cependant la mise en œuvre des programmes ne prend pas en compte cette dimension<sup>194</sup>.

L'intérêt de cette étude auprès du personnel d'Amel met en évidence leur conviction d'agir dans le sens du discours du Président, soit en renforçant la société civile libanaise. Notons toutefois que cette action pourrait être renforcée en pratique. Peut-être est-ce l'expression d'un écart entre discours et réalité.

## **2.2. Amel et la société civile : un rôle de catalyseur**

Légitimant son expérience, le Président utilise souvent ce terme de « catalyseur » soit le rôle qu'il veut jouer dans le domaine des ONG et de la société civile .

En effet, il pense que les ONG sont « de réelles sources d'action efficace et de véritables leviers de changement<sup>195</sup> ». Il faut aussi travailler à renforcer les capacités locales<sup>196</sup>. Cependant, selon

---

192 « *Si, creo que concretamente con proyectos con otras organizaciones y stakeholders. Amel intente evolucionar stakeolder como el proyecto Main Domestic Worker' »* (soit un programme qui soutien par la diffusion de leurs droits et l'accès à la formation les travailleurs domestiques au Liban. L'association tente aussi avec d'autres, de faire pression sur le gouvernement, pour créer une loi afin de reconnaître leur statut et de leur assurer une protection).

193 Ce programme est mené avec le partenaire « International Alert » principalement dans le Sud du Liban.

194 « *It's between two hands. Yes is civil sty through the program. But the implementation on this program is not one the way is suppose to be (choices in programs, not best practices) »*

195 Article M. Mohanna, « La réponse humanitaire à la crise ryrienne du Liban : et si une autre action citoyenne et engagée était possible », *Confluences Méditerranée*, n°92, Hiver 2014-2015

196 « *Contributing to building a strong and mobilized Civil Society in order to strengthen national unity and promote democratic values. »*



ses mots, cela ne peut se faire sans impliquer les acteurs locaux et internationaux. Les ONG de tous horizons soutiendraient cette société civile libanaise.

Notons par ailleurs que les objectifs de l'association sont pleinement tournés vers l'action au sein de la société civile. Amel Association défend l'idée du changement sociale vers plus de justice, en se basant sur la jeunesse.

Il y a également chez Amel Association l'idée d'initier un changement novateur pour la société : « Amel Association un modèle humanitaire à contre-courant et pionnier<sup>197</sup> ».

Ainsi, Amel Association poursuivrait une visée politique.

**Une fonction politique ?** Amel Association entend peser dans les politiques menées afin de les orienter<sup>198</sup>.

Ainsi, pour Karam :

« une dimension plus directement politique s'ajoute aux fonctions des associations qui n'en avaient pas forcément au départ<sup>199</sup>. »

C'est ce qui semble se passer pour Amel Association. Les libanais sont en attente d'autres propositions qui ne viendraient plus des politiques mais peut-être éventuellement de la société civile.

### ***III- Amel et l'internationalisation de son action***

**Une forme de reconnaissance.** Amel Association bénéficie depuis peu d'une reconnaissance dans les réunions internationales et est souvent consultée au titre d'ONG locale pour son expérience et sa connaissance du contexte :

---

197 Article M. Mohanna, « La réponse humanitaire à la crise syrienne du Liban : et si une autre action citoyenne et engagée était possible », *Confluences Méditerranée*, n°92, Hiver 2014-2015

198 Il faut mentionner le fait que M. Mohanna a été associé à des groupes de travail et consulté pour mettre en place des mesures du gouvernement libanais. Nous n'avons cependant pas trouvé d'éléments probants pour le préciser sauf peut-être un texte sur « Les socles de la Protection Sociale » daté du 25 mars 2014 sur le droit du travail et l'application des normes de l'OIT au Liban.

199 K. Karam, « Les associations au Liban entre caritatif et politique », in Dir. S. Ben Néfisa, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, CNRS Editions, Paris, 2012

« L'ascension unique de l'Association Amel, armée de la confiance que lui fait la communauté locale, lui ont acquis la crédibilité et la reconnaissance des institutions internationales.<sup>200</sup> »

D'abord, c'est une ONG qui a obtenu le statut consultatif à l'Ecosoc. Ses dirigeants entendent peser dans les discussions ainsi : « son obtention peu exercer une influence favorable ».

L'ONG a également fait accoler à son nom Amel Association, le terme « International » pour reconnaître et faire reconnaître cette dimension.

De plus, « Amel s'est internationalisé en décembre 2010 à travers l'ouverture d'un bureau à Genève. La finalité de notre internationalisation est de réunir les hémisphères Nord et Sud à travers des objectifs humanistes afin de travailler pour les intérêts des populations<sup>201</sup> ».

### *1. Vers une société civile internationale ?*

Dans la présentation de l'ONU, cette dimension est également évoquée en vue de réunir les sociétés civiles du Nord et du Sud tout en reconnaissant l'existence d'une « société civile internationale » :

« Forte de son expérience de plus de 30 ans au Liban, l'association s'inscrit depuis le 15 décembre 2010 au répertoire des ONG à vocation internationale, afin de partager son expérience à travers le monde et d'intensifier ses collaborations avec d'autres ONG internationales. L'association Amel a en effet acquis le statut d'association internationale, siégeant à Genève. L'objectif de cette internationalisation est de renouer, via des connexions avec des sociétés civiles « amies » des hémisphères nord et sud, avec l'objectif humanitaire qui est d'œuvrer pour les intérêts des peuples, de s'engager dans les causes justes, avec pour moteur et objectif l'individu. A ce titre, l'Association Amel a mis en place des projets de partenariats avec différentes associations en Égypte, Jordanie, France, Suisse, ...<sup>202</sup> »

---

200 Document « carte d'identité d'Amel Association »

201 M. Mohanna, « Le Liban dans la tourmente syrienne », Économie et société en temps de guerre, *Confluences Méditerranée*, 1e trimestre 2015

202 Présentation d'Amel Association : <http://www.amelinternational.org/index.php?catid=6&lang=eng>

## **2. La création de l'antenne d'Amel Association à Grenoble**

**Amel France à Grenoble.** En effet, Amel Association a déposé pendant mon stage, en juin 2014, les statuts de sa pendante française.

Chaque fois que nous avons interrogé le Président sur l'intérêt d'implanter l'ONG au Nord, bien que les projets nous semblaient clairs, les objectifs, plus généraux, paraissaient un peu plus vagues. Aide au financement d'actions pour Amel Association au Liban ? Action de plaidoyer ? Recherche d'une reconnaissance internationale ? Ceci sachant que les membres de l'association, investis dans les pays du Nord ont travaillé pour Amel Association au Liban. Serait-ce alors la poursuite d'une stratégie de mise en réseau ?

**Du Sud vers le Nord.** Ainsi, nous nous interrogeons sur : comment une ONG du Sud peut-elle influencer une société au Nord et avec quels moyens ? Ceci sachant qu'initialement M. Mohanna nous avait indiqué que cette association œuvrerait en faveur des quartiers et notamment de ceux qui se sentent « abandonnés » par la société et l'État<sup>203</sup>.

Nous remarquons que la présentation de l'action d'Amel France, sur le site internet, est différente de celle mentionnée dans les statuts. Il s'agirait d'« apporter une aide humanitaire et à intervenir par le biais d'actions de solidarité, auprès de populations en danger du fait d'une catastrophe naturelle, d'un conflit armé, d'une guerre civile, d'une oppression politique, de discriminations violentes, ou pour toutes autres raisons<sup>204</sup>. ». Cela nous montre que l'action est destinée à l'extérieur, la stratégie serait donc l'accueil de réfugiés et la recherche de financements.

Et lorsque nous observons en détail les statuts de l'association avec l'article 2, les buts poursuivis par Amel Association à Grenoble semblent légèrement différents :

« Lutter contre la maladie sous toutes ses formes par la prévention et les soins, la diffusion de la culture sanitaire et la création de projets d'utilité publique, la protection de la mère et de l'enfant, l'organisation de formations d'alphabétisation, la lutte contre l'ignorance, la pauvreté et toutes sortes de privations et la participation à la résolution des problèmes sociaux des citoyens, l'apport de soutien matériel et moral spécialement aux personnes déplacées en leur procurant nourriture et vêtements.<sup>205</sup> ».

---

203 Nous ne savons pas si ce constat est celui de M. Mohanna ou d'une prise de conscience d'expatriés français venus travailler pour Amel Association au Liban.

204 <http://www.amelfrance.org/>

De ces lectures quelques questions émergent. D'abord quelle serait la cible parmi la population ? Il nous semble qu'il n'y a pas de cible réelle, d'autant plus qu'il n'est pas fait mention de quartiers défavorisés. De même, la finalité sociale et médicale peut-elle s'appliquer au Liban comme en France ? Quels sont les moyens dont dispose l'association, sont-ils différents ? L'association tient-elle compte du contexte français différent du libanais, sachant que l'État français malgré son désengagement ces dernières années, et particulièrement au sein des quartiers, bénéficie d'une assistance sociale (tissu associatif) et d'une intervention plus forte de l'État (notamment au niveau des soins de santé<sup>206</sup>) ? Qu'est-ce qu'Amel Association offre de différent par rapport aux associations françaises ? Sans doute une différence dans la perception de l'Autre, particulièrement des déplacés avec lesquels elle est habituée à travailler et son apport pourrait aussi être celui d'une approche différente.

Parmi les éléments présentés sur le site internet, il est précisé les missions, soit notamment :

« la compréhension et la reconnaissance de l'autre dans nos sociétés plurielles et complexes ; dans le respect des lois et l'égalité des chances, contre les injustices économiques et sociales ; garantir le respect et la coexistence des cultures, des populations accompagnées par Amel ainsi que leur participation ; susciter des complémentarités avec d'autres associations de société civile et d'acteurs publics en montant des stratégies d'alliances et des logiques de réseaux <sup>207</sup>».

Enfin, il est précisé que cette action se fera « en coopération avec tous les établissements publics ou privés ». Puis, les domaines d'actions sont précisés. Ils semblent larges ou imprécis (en France les associations sont souvent spécialisées dans un domaine précis). Il est mentionné qu'Amel Association œuvrera « dans les domaines du développement et des services sociaux et sanitaires » et du droit. Ainsi, deux éléments nous interpellent parce qu'ils peuvent sembler déconnectés de la réalité française comme : « le respect des libertés publiques ». Contrairement

---

205 Document « Statuts de l'Association Amel Association »

206 Il nous faut mentionner ici que l'étude réalisée il y a deux ans à Nantes sur les exilés latino-américains et leur impact dans la ville, nous avait permis de découvrir que ce mouvement du Sud vers le Nord, outre le fait de diffuser des idées sur l'autogestion, avait initié la création d'un centre de santé autogéré et ouvert à toute personne désireuse d'avoir accès à des soins gratuits. Sans avoir pu mener une enquête minutieuse, à Grenoble, il semblerait que d'autres exilés sans doute latino-américains ont été à l'origine de mêmes initiatives notamment dans le quartier

207 <http://www.amelfrance.org/>

au Liban, celles-ci semblent être plus respectées, même si ces dernières années certaines associations ont réagi en mentionnant les discriminations qui se développaient en France. Et enfin, la « liberté des droits de l'Homme » et sa promotion qui traditionnellement en France, sont réservées à des associations spécialisées semblent être une mission d'Amel France.

**Une politique de réserve.** Mais surtout, nous voulions attirer votre attention sur l'« Obligation de réserve » qui semble peu commune aux autres associations françaises. Ainsi l'article 12 dans les statuts mentionne que : « Toute activité politique ou religieuse est rigoureusement interdite au sein de l'association ». Cela peut se comprendre puisqu'Amel défend une mixité au sein de son staff au Liban et prône la laïcité. De même sur le site internet, elle s'affiche comme : une « association civile, médicale et non confessionnelle<sup>208</sup> »..

Par ailleurs, dans l'article, il est précisé :

« Il est également interdit à tout membre de l'association de prendre part en cette qualité à toute manifestation collective ayant un caractère politique ou confessionnel sans en avoir reçu l'autorisation formelle du Conseil d'Administration<sup>209</sup> ».

Ceci nous laisse penser qu'Amel Association poursuit des objectifs politiques ou du moins chercherait à contrôler sa ligne politique en France. Peut-être que les raisons sont à rechercher dans l'anticipation de possibles répercussions pour Amel Association au Liban ou encore d'instrumentalisation de l'association, que ce soit en France comme au Liban.

### *3. Vers un pacte laïc des sociétés civiles du Nord et du Sud ?*

**Un rapprochement des sociétés civiles.** « Amel France participe au renforcement et au soutien de la société civile dans le but de faire valoir les droits et les besoins des populations touchées par une crise quelque soit sa nature<sup>210</sup>. »

Amel Association œuvre en faveur du rapprochement des sociétés du Nord et du Sud pour :

« œuvrer ensemble dans un partenariat d'égal à égal constituant un groupe de pression pour

---

208 <http://www.amelfrance.org/>

209 Statuts de Association Amel International

210 Pour l'ensemble des citations du paragraphe voir, in: <http://www.amelfrance.org/>

corriger les politiques de gouvernements (...) en cherchant à influencer les politiques publiques pour favoriser un changement social ».

Et « œuvrer pour un retour de l'État social qui s'occupe des plus vulnérables ». Il est aussi fait mention d'un « citoyen international » et d'une « solidarité internationale humaniste ».

Une recherche plus approfondie mériterait d'être menée sur l'internationalisation de son action non seulement en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe.

Pour finir, Amel Association semble s'inscrire dans un pacte laïc international des sociétés civiles.

**Vers un pacte laïc international des sociétés du Nord et du Sud ?** Nous pouvons aisément imaginer que M. Mohanna partage les idées défendues par M. Corm qui cite Claude Nicolet : « A trop cultiver les différences ont oublié (...) le nécessaire de l'unité du genre humain <sup>211</sup> ». Elle évoque aussi la « laïcité intériorisée<sup>212</sup> », thème cher à M. Mohanna qui considère que chacun doit pouvoir la développer pour sortir du confessionnalisme libanais.

Ainsi, commencer par dépasser les dogmes permettrait d'accéder au « vrai chemin de la République qui, elle aussi, pour prévaloir dans la cité, [doit] d'abord être enracinée dans le cœur et la raison de chacun<sup>213</sup> ».

Tant que cette action ne sera pas inscrite au plus profond de chaque libanais, nous imaginons difficilement un apaisement des tensions et des rancœurs encore visibles.

C'est dans ce sens que semble s'inscrire l'action menée par Amel Association qui cherche surtout à « résister à l'instrumentalisation de la religion et à la fabrication de nationalismes civilisationnels <sup>214</sup> » et à « tenter de revivifier l'esprit humaniste et universaliste<sup>215</sup> » qui fut présidé autrefois par la Société des Nations puis l'Organisation des Nations Unies.

---

211 Corm, *La question religieuse au XXIe siècle*, La découverte, Paris, 2006

212 Corm, *La question religieuse au XXIe siècle*, La découverte, Paris, 2006

213 Corm, *La question religieuse au XXIe siècle*, La découverte, Paris, 2006

214 Corm, *La question religieuse au XXIe siècle*, La découverte, Paris, 2006

215 Corm, *La question religieuse au XXIe siècle*, La découverte, Paris, 2006

## CONCLUSION

De notre voyage aux confins d'un Liban cosmopolite, confessionnel, qui se cherche encore, nous avons étudié le positionnement de l'ONG Amel Association en vue d'établir une distinction entre la réalité et le discours de celle-ci.

Les deux présupposés de départ que nous avons formulés, à savoir : 1) si l'ONG était réellement non-confessionnelle en pratique (soit si elle s'adressait à l'ensemble des communautés et si elle agissait sur l'ensemble du territoire) ; 2) si cet affichage poursuivait principalement un but financier en vue d'attirer des financements laïcs ; n'ont pas été vérifiés.

En effet, nous avons mis à jour les réseaux d'Amel ainsi que l'ensemble des acteurs avec lesquels l'ONG travaille sans parvenir à saisir ceux qui avait un poids déterminant dans son action. Amel semble donc parvenir à rester en dehors de ces jeux de pouvoirs notamment sur le plan politique.

Par ailleurs, en nous interrogeant sur la répartition des centres de santé, nous avons pu observer la couverture d'Amel sur le territoire sans parvenir à confirmer notre présupposé, les éléments soulevés vont plutôt dans le sens inverse.

Et sur le plan de la communication et des aspects financiers, bien que nous sommes conscients des conséquences et des messages positifs envoyés par Amel vers des États attachés à l'idée de laïcité (et que nous pouvons aisément imaginer que cela joue en la faveur d'Amel Association), nous ne pouvons pour autant, parvenir à affirmer qu'il s'agit là d'une stratégie pour recueillir des financements. En effet, comme nous l'avons vu, ce message de communication est plus présenté comme une intuition du Président, influencé par la Gauche libanaise qui revendique ce non-confessionnalisme en vue de dépasser les clivages et d'établir une paix sociale.

Cette intuition fait d'ailleurs, l'originalité d'Amel Association comme non-confessionnelle qui entend travailler à bâtir une société civile libanaise plus juste, détachée de ces influences politiques comme médiatiques. Cette action reste cependant dépendante d'un contexte dans lequel le Liban s'enferme, comme nous avons pu le voir, au niveau de sa politique de gestion budgétaire à l'occasion de la crise du traitement des déchets.

Mais surtout, le poids de la question identitaire et plus encore la faiblesse du rapport de confiance dans le lien à l'Autre ainsi que la perception négative de l'Autre sont les entraves majeures, soulevées dans cette étude, qui empêchent à Amel Association, comme d'autre ONG, de parvenir à achever sa mission.

Sortir de ces espaces identitaires reliés au religieux, aller vers la déconfessionnalisation tout en recherchant la paix sociale, développer la présence des libanais et des initiatives citoyennes dans l'espace public, sont doute les clés que doivent saisir aujourd'hui les jeunes libanais, pour dépasser ce qui semble de moins en moins les concerner.

En dépassant ces veilles querelles, héritage d'une guerre de l'entre-soi, inscrites dans les représentations et les mentalités de leurs parents, en revenant sur cette histoire encore ancrée pour panser les plaies encore vives et les dépasser, les jeunes libanais parviendront à redonner une assise à leur État et à développer plus encore cette énergie créatrice et ce potentiel humain pour donner une existence pleine et entière à un Liban apaisé montrant l'exemple de ce qui est possible dans cet espace Moyen-Orient. L'avenir des libanais leur tend les bras et comme le dit B. Patrie : « Le Liban doit avoir désormais une destinée : celle de devenir un phare de la démocratie pour le Moyen-Orient du XXI<sup>ème</sup> siècle, en questionnant son histoire, y compris la plus récente <sup>216</sup>».

En rendant à chacun son identité, ce qui lui appartient mais aussi ce qui fait sa singularité, en dépassant les préjugés de groupes, schémas mentaux tronqués souvent rappelés, en changeant sa perception de l'Autre au Liban vers la perception de ce qu'il peut apporter de plus précieux, l'expression du soi profond et unique, en libérant le Liban de ce qui le possède, ce pays aurait bien plus à offrir de cette merveilleuse mixité ! « C'est justement cela qui caractérise l'identité de chacun : complexe, unique, irremplaçable, ne se confondant avec aucun autre.<sup>217</sup> ». Encore

---

216 B. Patrie, *Qui veut détruire le Liban*, 2007



faudrait-il, comme d'autres États confrontés à cette question identitaire comme la France<sup>218</sup>, prendre conscience de cette formidable richesse et accepter de la regarder en face, sans en douter ni même le redouter, pour aller vers une société civile multiple, épanouie, porteuse d'initiatives innovantes et d'un dynamisme profond.

---

217 A. Maalouf, *Les identités meurtrières*, 1998

218 A. Maalouf dans son ouvrage cité précédemment présente une belle comparaison de ces deux États, les distinctions et similitudes, trop complexes pour être présentées rapidement ici, nous laissent cependant à penser que la réflexion resterait à être approfondie. Ce libanais arrivé en France vers 20 ans développe pour nous beaucoup de clés en vue de mieux saisir ces attachements et de rendre visible les solutions pour aller vers une pacification sociale.

## BIBLIOGRAPHIE

### Archives Amel Association International :

- Discours de M. Mohanna : « *Show me the money* : pour des principes axés sur les principes humanitaires, le cas de Amel Association », *conférence annuelle International Council of Voluntary Agencies*, Genève 1 avril 2014
- Documents et rapports : « carte d'identité d'Amel Association », « Statuts de l'association Amel international », Amel Report, « Syrian Refugee emergency response : striving against all odds », Activity report, November 2013/June 2014,
- K. Mohanna, « La société libanaise à l'épreuve du drame syrien », *Confluences Méditerranée*, N° 92, 2015/1
- M. Mohanna, « La réponse humanitaire à la crise syrienne du Liban : et si une autre action citoyenne et engagée était possible », *Confluences Méditerranée*, n°92, Hiver 2014-2015
- Biographie de K. Mohanna, Un médecin libanais engagé dans la tourmente des peuples : les choix difficiles, L'Harmattan, Paris, 2013

### Articles :

- Abou Assi J., « "Les médias libanais" : entre professionnalisme et recherche de crédibilité », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°69
- Azar F., *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban, approche pluridisciplinaire*, L'Harmattan, 1999
- Camau M., 2002, « Sociétés civiles « réelles » et téléologie de la démocratisation », *Revue Internationale de Politique comparée*, vol.1, n°2, 2002, pp. 213-232.
- Chapuis J., L'affirmation d'une société civile libanaise par les guerres : étude de cas.", publié le 2 novembre 2012, *Grotius International*, in:<http://www.grotius.fr/l%E2%80%99affirmation-d%E2%80%99une-societe-civile-libanaise-par-les-guerres-etude-de-cas/>
- Corm G., « Le scandale permanent de l'instrumentalisation des identités ethniques et religieuses au Proche-Orient », *Confluences Méditerranée* 2014/4 (N° 91)
- Corm G., « Religion et géopolitique : une relation perverse », *NAQD*, 2014/1 (N° 31)

- Michael F. Davie, « Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban », *Géographie et cultures*, 68-2009
- Mehzer L., « "Cadrage" Liban : ces médias qui font et défont les guerres », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°59
- Kanafani-Zahar A., « Pluralisme relationnel entre chrétiens et musulmans au Liban : l'émergence d'un espace de "laïcité relative" », 109 | janvier-mars 2000 : Formes religieuses caractéristiques de l'ultramodernité : France, Pays-Bas, États-Unis, Japon, analyses globale
- Kiwan F., 2003, « Société civile et société communautaire », *Confluences Méditerranée*, n°47, 2003, pp. 67-78.
- Mehzer L., « "Cadrage" Liban : ces médias qui font et défont les guerres », *Confluences Méditerranée*, 2009/2, n°59
- Messara, « Les partis politiques au Liban : une expérience arabe pionnière et en déclin », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N° 81-82, 1996
- Picard E., « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits*, 15-16, automne-hiver, 1994 mis en ligne mars 2006.

#### Ouvrages:

- Amil M., *L'État confessionnel, le cas libanais*, La Brèche, 1996
- Barrat J. (Dir.) , *Géopolitique du Liban*, L'Harmattan, Paris, 2013
- Ben Nefissa S., 2002, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, Paris, CNRS éditions, 179 p.
- Ben Nefissa S., Abd al-Fattat N., Hanafi S. et Milani C. (dir.), 2004, *ONG et gouvernance dans le monde arabe*, Paris-Le Caire, Karthala-CEDEJ, 421 p.
- Besson, *Identité et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1990
- Bozarlan H., *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Repères, La découverte, Paris, 2011
- Corm G., *Le Liban contemporain, histoire et société*, La découverte, Paris, 2003
- Corm G., *Orient-Occident : la fracture imaginaire*, La découverte, Paris, 2005
- Corm G., *La question religieuse au XXIe siècle*, La découverte, Paris, 2006
- Corm G., *Histoire du Moyen-Orient, de l'Antiquité à nos jours*, La découverte, Paris, 2007
- Curmi B., 1994, *Les associations de type ONG au Liban : un service public pris en charge par le privé*, Beyrouth, CERMOC/CRESP, pp. 133-148.
- Deler J.P., Faure Y.A., Piveteau A. et Roca P.J., 1998, *ONG et Développement : Société, économie et politique*, Paris, Karthala, 684 p.
- Feki M., *Géopolitique du Liban, constats et enjeux*, Studyrama perspectives, Paris, 2011
- Karam K., 2006, *Le mouvement civil au Liban, Revendications, protestations et mobilisations associatives dans l'après-guerre*, Aix-en-Provence, Karthala/IREMAM, 361 p.
- Lacoste Y., *Géopolitique de la Méditerranée*, A. Colin, Paris, 2006
- Mervin S. (Dir.), *Les mondes chiites et l'Iran*, Beyrouth/Paris, coédition Ifpo/Karthala, 2007

- Mermier F. et Picard E. (dir.), *Liban, une guerre de 33 jours*, La Découverte, 2007, pp. 103-110.
- Picard E., 1994, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits*, n°15-16, État et communautarisme, Automne/Hiver 1994, pp. 49-70.
- Picard E., 2000, « Autorité et souveraineté de l'État à l'épreuve du Liban Sud », *Maghreb-Machrek*, n°169, Le Liban dix ans après la guerre, juillet-septembre 2000, pp. 32-43.
- Pichon F., *Géopolitique des chrétiens d'orient, faux semblants et malentendus tragiques*, <http://frederic-pichon.com/resources/geopolitiquechr%C3%A9tiensorient.pdf>
- Seguin J., 1989, *Le Liban-Sud : espace périphérique, espace convoité*, Paris, L'Harmattan, 213 p.
- Verdeil E., Faoul G., Velut S., *Atlas du Liban. Territoires et société*, Coédition Ifpo/CNRS Liban, 2008

#### Thèses :

- Azar F., « Identité des groupes communautaires au Liban. Image de soi et de l'autre, stéréotypes et préjugés », Sous la direction de E. Enriquez. Thèse de doctorat en Psychologie, Soutenue en 1997, Université Paris 7.
- Schemeil Y., *Sociologie du système politique libanais*, sous la direction de M. Chatelus, Thèse présentée le 16 avril 1976, Sciences sociales de Grenoble

#### Rapports

- UNDP, InterAgency Coordination Lebanon, Report « Support to Lebanese host communities and public institutions », Under the sixth regional response plan (RRP6-2014)

#### Sites consultés :

<http://www.amelinternational.org/>  
<http://www.amelfrance.org/>  
<http://www.lorientlejour.com/>  
<http://www.reliefweb.int/>  
<http://www.stl-tsl.org/fr/>  
<http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/unifil/>  
<http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=122>  
<http://www.unhcr.org/pages/49e486676.html>  
<http://www.unicef.org/lebanon/>  
<http://cdn.wfp.org/syriainfo/lebanon.html>  
<http://www.who.org/lebanon>